

Charte territoriale

Ville, associations et acteurs
de la cohésion sociale

2023

QUARTIER
BOURG L'EVESQUE
LA TOUCHE
MOULIN DU COMTE



Sommaire

Édito

page 4

Avant-propos

page 5

12 priorités politiques communes pour le bien vivre ensemble

page 6

Plan du quartier

page 13

Atouts et points de vigilance

page 14

Les enjeux du quartier

page 16

Les enjeux du quartier en actions

page 18

Annexes

page 19

Édito

Rennes a la chance de compter sur un tissu associatif particulièrement riche et dynamique, dont la capacité à s'investir pour l'intérêt général n'est plus à démontrer. Grâce à leur relation de confiance historique, la Ville de Rennes et les associations développent ensemble une action sociale, culturelle, sportive et éducative de proximité, par et pour les habitants.

Le "vivre ensemble à la rennaise" se construit ainsi au croisement des politiques publiques municipales et des projets des associations œuvrant dans le champ de la cohésion sociale.

Cette contribution des acteurs associatifs à la construction de l'action publique de proximité s'est traduite en 2017 par la mise en place des chartes territoriales de la cohésion sociale dans chaque quartier. Outils d'interconnaissance et d'animation du partenariat entre la collectivité et les associations, elles visaient aussi à soutenir les coopérations entre structures et favoriser l'émergence de projets communs.

Aujourd'hui, l'actualisation de ces chartes conforte la place des associations dans la démocratie locale, et consacre leur rôle central dans la transformation écologique et sociale des quartiers rennais. Sur la base d'un diagnostic partagé, les 12 "portraits de quartier", cette démarche entend mobiliser et fédérer les acteurs associatifs autour d'actions collectives ambitieuses : solidarité entre habitants et entre générations, égalité, accès aux droits, éducation populaire, appropriation des espaces publics, transition écologique, participation de tous les citoyens et citoyennes à la chose publique.

Nous tenons à remercier nos partenaires institutionnels et l'ensemble du tissu associatif qui, par leur engagement, façonnent le vivre-ensemble et participent à ce mouvement de transformation de la société vers plus d'égalité, de solidarité et de justice.

Nathalie Appéré

Maire de Rennes

Rozenn Andro

Maire adjointe déléguée à la vie associative

Avant-propos

Une démarche participative co-construite

Le partenariat associatif, politique et institutionnel s'est traduit par la mise en place de chartes territoriales de la cohésion sociale en 2017, en complément des plans d'actions territoriaux dans les 5 Quartiers Politiques de la Ville et autres démarches participatives à l'échelle de chacun des territoires.

La démarche d'actualisation des chartes territoriales de la cohésion sociale s'inscrit dans une volonté politique de développer la démocratie participative sur l'ensemble des quartiers rennais en s'appuyant sur la charte des engagements réciproques Ville/associations, pour répondre aux enjeux de transition démocratique, écologique, sociale, numérique, sociétale et d'égalité. La démarche d'actualisation des 12 chartes territoriales de la cohésion sociale est pilotée par les services municipaux (Direction Associations Jeunesse Égalité, Directions de quartiers principalement), avec les actrices et acteurs de chaque territoire : associations, collectifs et acteurs institutionnels de la cohésion sociale.

Début 2021, cette démarche a été lancée pour consolider et développer le travail participatif des acteurs des quartiers en le déclinant en actions collectives et partenariales concrètes. Ainsi, l'ensemble du tissu associatif rennais a été associé à cette démarche initiée par la Ville de Rennes en lien avec plusieurs autres acteurs publics : Caisse d'Allocations Familiales, Éducation Nationale notamment. À ce titre, l'enjeu "Grandir à Rennes" a été particulièrement travaillé dans le cadre de l'actualisation du Projet Éducatif Local.

L'ensemble des élues, élus et services municipaux (sectoriels et de quartiers) délégués à la cohésion sociale sont fortement engagés dans cette démarche.

Elle s'articule autour de 12 enjeux transversaux identifiés grâce à un diagnostic partagé : le "portrait de quartier". Ils participent au vivre ensemble dans les quartiers :

- | | | |
|--|--|--|
| ➤ La vie associative/
l'engagement associatif | ➤ Grandir à Rennes | ➤ L'éducation à la citoyenneté |
| ➤ Les égalités | ➤ Le développement des
solidarités de proximité | ➤ Le numérique éthique et
responsable |
| ➤ L'accompagnement des
initiatives des habitants et
la participation citoyenne | ➤ L'accompagnement des
jeunes adultes | ➤ Espace public, espace
citoyens |
| ➤ L'accès pour toutes et tous à
la vie culturelle, aux sports et
aux loisirs | ➤ La transition écologique
dans les quartiers | ➤ La santé pour tous |

Une méthode en action qui se fabrique en rencontres...

- Une journée de "lancement" de la démarche le 20 novembre 2021 : travail sur 12 enjeux de la cohésion sociale pour que les actrices et acteurs ressources des quartiers puissent les partager et les prioriser.
- Les rencontres territoriales organisées sur les 12 quartiers rennais au printemps 2022. Chaque enjeu priorisé a été travaillé par les participants avec le soutien des services et élues, élus concernés pour les décliner en actions coopératives concrètes.

En 2022/2023, ces enjeux prioritaires seront travaillés dans des groupes de travail au sein des territoires, pour être ensuite déclinés en actions, et alimenter d'autres démarches (élaboration du contrat de ville par exemple). Elles feront l'objet d'une évaluation régulière au niveau des quartiers avec l'ensemble des partenaires impliqués dans la démarche.

Cette charte vise à devenir un outil d'animation facile à lire et à partager à destination du plus grand nombre : habitants, bénévoles, professionnels, étudiants...qui structurent le tissu associatif rennais.

De la charte des engagements réciproques entre les associations rennaises et la ville de Rennes...

La culture du dialogue permanent avec le tissu associatif constitue un marqueur de notre territoire. Ainsi, la ville de Rennes a contractualisé ses relations avec les associations rennaises à travers la Charte des engagements réciproques en 2006 actualisée en 2022.

Cette charte constitue un acte déterminant des relations entre la Ville et les associations. Elle fixe les conditions du dialogue, reconnaît le rôle prépondérant des associations dans la démocratie locale, fixe les engagements de chacun dans la mise en œuvre de l'action publique et associative et le partenariat dans lequel cela s'inscrit.

Cette nouvelle charte repose sur 7 enjeux communs liant la Ville et le secteur associatif

- Renforcer le pouvoir d'agir comme condition à une gouvernance renouvelée et à une démocratie locale riche
- Affirmer la place des associations dans la co-construction des politiques publiques locales
- Respecter et promouvoir le principe de société égalitaire qui permet à toutes et tous d'exercer sa citoyenneté (pratiques éga-responsables)
- Renforcer les pratiques et usages éco-responsables pour s'impliquer pleinement dans la transition écologique
- Promouvoir le développement d'une société numérique éthique et responsable
- Promouvoir l'expérience associative et valoriser les acquis et compétences bénévoles
- Favoriser l'innovation sociale et l'expérimentation (consultez la charte des engagements réciproques ville & associations)



...à la définition de 12 priorités politiques communes pour le bien vivre ensemble dans les quartiers rennais

La vie associative et l'engagement associatif

Rennes compte près de 6 000 associations, actrices incontournables de la vie locale. A travers la mobilisation et l'expérience de leurs bénévoles, elles incarnent la vitalité d'une vie associative fondée sur l'engagement au service de l'intérêt général. Ancrées dans les quartiers rennais et ouvertes aux habitants dans leur diversité, les associations permettent au plus grand nombre et à tous les âges d'expérimenter l'aventure de l'action et de la décision collective. En développant une vie associative accessible à toutes et tous, elles participent au mouvement nécessaire de démocratisation de la citoyenneté participative.

L'accompagnement des initiatives des habitants et la participation citoyenne

Développer la capacité d'agir des habitantes et des habitants et faciliter toutes les formes d'engagement, c'est la voie que réaffirme la charte rennaise de la démocratie locale et de la participation citoyenne aujourd'hui. La démocratie participative se construit ensemble, en informant, en formant et en accompagnant les citoyennes et les citoyens, particulièrement les plus jeunes et les personnes les plus éloignées du débat public. Elle place ainsi les acteurs associatifs au cœur de notre pacte démocratique local.

Les associations sont un formidable espace d'engagement et constituent le 1^{er} maillon d'une citoyenneté active. Elles sont, à ce titre, des partenaires incontournables pour relayer la parole des habitants et accompagner les initiatives citoyennes (budget participatif notamment).



[Lien Charte rennaise de la démocratie locale et de la participation citoyenne](#)

Grandir à Rennes

Le Projet d'Éducation Local adopté fin 2022, illustre la volonté de faire de Rennes une ville à «hauteur d'enfants». Une ville qui place l'enfant au centre de toutes ses priorités, qui promeut l'émancipation au travers d'une citoyenneté active et d'une éducation favorisant l'épanouissement, l'autonomie, le développement de l'esprit critique, l'ouverture aux autres et au monde.

La priorité «Grandir à Rennes» place les associations au cœur de ce Projet Éducatif Local (PEL)

- En réaffirmant leur importance au cœur de nos ambitions pour une «Ville éducatrice» – solidarités, écologie, santé, culture, sport, citoyenneté active, coéducation – à l'image des complémentarités proposées dans le cadre des activités périscolaires ;
- En leur reconnaissant une pleine légitimité dans leurs pratiques d'éducation populaire, pour donner la parole aux jeunes et aux enfants, les impliquer dans la vie de la cité et valoriser leurs initiatives (par exemple via le budget participatif des enfants), s'adapter à leurs besoins et ainsi favoriser leur émancipation.

Cette priorité se décline notamment à travers 2 orientations impliquant directement les associations :

- Renforcer l'accompagnement des parentalités et la coéducation.
- Développer les complémentarités éducatives Associations - Éducation Nationale - Ville de Rennes aux âges des transitions scolaires, dits «passerelles»

Enfin, cette forte contribution des acteurs associatifs à la ville éducatrice se traduit dès la petite enfance. En complément des 18 crèches municipales le tissu associatif concourt à la diversification de l'offre d'accueil et d'activités pour les tout-petits, correspondant aux besoins des familles, dans un souci de mixité sociale.



[Plus d'information](#)

L'accompagnement des jeunes adultes

Afin de renforcer l'accès à l'autonomie et à l'indépendance des jeunes adultes, une diversité d'acteurs associatifs propose déjà un accompagnement des parcours individuels et favorise l'engagement des jeunes au sein de projets collectifs que ce soit dans des structures associatives ou municipales (Exemple : Le Clair Détour à Maurepas).

Ce faisant, elles participent à la politique de la Ville et de la Métropole de Rennes en faveur des parcours d'insertion par l'accès à l'information, aux droits et aux ressources en matière de logement, d'emploi, de santé, de culture, de sports et de loisirs. Il s'agit désormais d'accentuer les coopérations de ces acteurs afin de rendre plus lisibles et plus accessibles les accompagnements qu'ils proposent, dans une période où les jeunesse sont fragilisées.

L'éducation à la citoyenneté

Les associations sont, en tant que telles, des espaces de citoyenneté. Le cadre associatif participe au développement des compétences citoyennes, notamment pour les jeunes et les enfants, qui y ont toute leur place et peuvent y faire l'expérience de la vie démocratique et de la décision collective.

Au sein de leurs projets, certaines associations choisissent de développer des activités d'éveil à la citoyenneté à destination des plus jeunes et par exemple se saisir des espaces de participation dans la cité : budget participatif, fonctionnement des institutions, organisation et participation à des temps forts, projets et agoras publics.

Les associations peuvent également endosser une fonction spécifique de médiation et de prévention primaire de la délinquance et contribuer à la sensibilisation et l'acquisition des règles du vivre-ensemble, des droits fondamentaux, du respect dû à chacun, des devoirs civiques, en particulier auprès des publics les plus éloignés.

Ainsi, à l'échelle de leurs quartiers, les associations constituent un réseau d'acteurs de la citoyenneté qu'il s'agit de valoriser et de mettre en dynamique collective

avec les autres institutions, afin de permettre à toutes et tous, quel que soit son âge, d'expérimenter une vie citoyenne active et positive. C'est un des objectifs de ces chartes territoriales.

Espace public, espace citoyens

Les interventions des acteurs de la cohésion sociale sur l'espace public favorisent une présence de proximité, suscitent la confiance des habitants dans les institutions et les services publics, renforcent les conditions du «vivre ensemble». Les habitants peuvent alors plus facilement s'impliquer et être ainsi associés à l'amélioration des usages des espaces publics. Leurs besoins sont davantage pris en compte ; l'attractivité et l'ouverture du quartier s'en trouvent renforcées.

Ainsi, toutes les initiatives associatives visant à investir ces espaces communs, les démarches d'aller-vers, et l'expérimentation de modes d'actions renouvelés mobilisant associations / habitants / usagers contribuent activement à faire de nos quartiers des espaces de droits et de citoyenneté partagés.



Les égalités

Construire une société où l'égalité se traduit réellement dans l'expérience sociale de chacune et chacun constitue un combat de chaque instant du projet républicain. Cette ambition se traduit concrètement à travers la lutte contre toutes les discriminations et l'exclusion, l'exercice de la laïcité, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'affirmation de l'égale dignité des personnes et des identités culturelles.

La lutte contre les discriminations

L'accès aux droits, la garantie d'un égal accès de toutes et tous aux services publics et plus largement à la vie sociale et citoyenne sont des valeurs constitutives de l'action des associations dans les quartiers rennais. Elles ont d'ailleurs été nombreuses à participer, dès 2009, à la définition du premier plan de lutte contre les discriminations, porté par la ville et réactualisé en 2017, afin de prévenir, de repérer les discriminations et accompagner celles et ceux qui ont à les subir.

Le partage de ces valeurs communes au sein des projets associatifs forge une culture commune de l'égalité, socle d'une ville où chacune et chacun trouve sa place et a droit au respect de sa dignité.

La laïcité

L'application du principe de laïcité dans la vie associative se traduit par le respect des cultures, croyances et opinions dans leur diversité pour permettre le libre accès de toutes et tous aux associations. Des ressources et médiations pédagogiques sont à disposition pour développer régulièrement des séquences d'information et de formation sur ce qu'est la laïcité concrètement. (<https://metropole.rennes.fr/le-comite-consultatif-laicite>)

L'Égalité entre les femmes et les hommes

Les associations sont, au quotidien, en première ligne de la construction de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, à travers leur organisation, leur projet, leur communication, à destination des rennaises et des rennais. Cette priorité demeure un axe central de leur coopération avec la ville.

L'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité, en particulier l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Par leurs actions et les stratégies qu'elles peuvent construire ensemble, les associations sont un réel levier pour l'inclusion de toutes et tous. Elles peuvent particulièrement contribuer à renforcer l'accessibilité des personnes en situation de vulnérabilité ou de handicap à la vie sociale, leur autonomie et leur participation aux projets collectifs. Cette ambition déjà incarnée par un fort militantisme associatif à Rennes, doit désormais irriguer davantage les projets et pratiques de l'ensemble des associations. La Ville de Rennes entend encourager et accompagner ces dynamiques en proximité dans chaque quartier.

L'affirmation des droits culturels

La reconnaissance des droits culturels comme fondamentaux des droits humains est une valeur partagée entre la Ville de Rennes et les associations, en particulier depuis les États Généraux de la Culture menés en 2015. L'ensemble des principes qui sous-tendent cette valeur commune visent à favoriser la participation active de chacune et chacun à la vie culturelle, la liberté garantie à toutes et tous de création et de diffusion artistique, la promotion de la diversité culturelle dans les apprentissages comme dans la production artistique, l'égale dignité des identités culturelles comme éthique de la relation, doivent continuer à s'incarner dans les projets associatifs et artistiques menés au plus près des habitants.



[Lien vers les États Généraux de la Culture](#)

L'accès pour toutes et tous à la vie culturelle, aux sports et aux loisirs

À Rennes, la recherche des égalités réelles se concrétise à travers des dispositifs portés conjointement par la Ville et le tissu associatif et déployés à l'échelle des quartiers. Ils visent à favoriser l'accès du plus grand nombre à la vie culturelle et sportive, aux loisirs tout au long de l'année. De même, le principe du droit au départ et aux vacances est fortement revendiqué, à travers l'organisation de séjours ou de sortie à la journée pour les familles, les jeunes, les personnes isolées.

Le Dispositif Sortir ! vise à favoriser l'accès au sport, aux loisirs et à la culture pour toutes et tous, dans un objectif d'épanouissement individuel, en levant les freins financiers et en travaillant à lever certaines difficultés sociales et culturelles.



[Bienvenue sur Sortir !](#)

Cet été à Rennes ! qui coordonne depuis 2020 des activités sur l'ensemble des quartiers, de juin à septembre, pour favoriser l'offre d'activités au plus grand nombre en proximité : sports, culture, loisirs, découvertes.



[ete.rennes.fr](#)

L'accès à la vie culturelle

Engagée à défendre les valeurs de solidarité, d'égalité et de démocratie participative, le projet culturel de la ville s'élabore dans des démarches permanentes de co-construction et de coopération entre toutes les personnes et structures prenant part à la vie culturelle du territoire. C'est le sens des engagements pris suite aux États Généraux de la Culture menés en 2015, en veillant à accompagner ce qui fait la spécificité du territoire rennais : un écosystème foisonnant d'énergies créatives, constitué de solidarités et de coopérations entre les artistes, les associations, les institutions et les acteurs indépendants et où le nombre et la qualité des partenariats démontrent le désir de faire culture ensemble.



[Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle](#)

Le sport pour toutes et tous

L'accès au «sport pour tous» est un enjeu majeur de la cohésion sociale dans les quartiers rennais. Vecteur d'insertion, de bien-être, d'intégration et d'égalité, la pratique sportive est également plébiscitée pour répondre à des objectifs de santé publique tels que la lutte contre la sédentarité, le surpoids, pour une meilleure santé mentale et le bien vieillir.

Grâce aux 500 équipements sportifs de proximité, la Ville, en partenariat étroit avec le mouvement sportif rennais composé de 350 associations sportives développe, au-delà du soutien au sport amateur et de haut niveau, des actions en faveur d'une pratique sportive quel que soit l'âge, le milieu social ou l'état de santé. Les publics éloignés de la pratique sont plus particulièrement visés, cela en dehors de tout cadre compétitif.



[Le sport à Rennes](#)



Le développement des solidarités de proximité

Les associations sont par essence des lieux de vie collective et des espaces d'endiguement des phénomènes d'isolement. Par leurs pratiques d'accueil de toutes et de tous, de mixité et d'aller-vers, elles soutiennent l'ensemble des politiques publiques en direction des plus fragiles et des plus éloignés des institutions. La lutte contre l'isolement s'appuie sur trois leviers : La visibilité des acteurs et de leurs actions, la pratique de l'aller vers et la démarche participative. L'activation de ces trois leviers suppose un travail étroit en réseau avec les acteurs des quartiers. Le « Vivre-ensemble » nécessite la mobilisation et la dynamisation des acteurs autour, par exemple, du développement d'une image positive de l'âge, des liens intergénérationnels, de la cohabitation des générations et des publics au sein d'espaces propices existants dans les quartiers et de la capacité à recréer du lien dans un contexte post- crise sanitaire. Ces 2 enjeux majeurs sont notamment déclinés au sein des espaces de vie sociale, agréés par la Caisse d'Allocations Familiales, qui incitent au renforcement des liens sociaux et familiaux et aux solidarités de voisinage ainsi qu'à la coordination des initiatives de proximité favorisant la vie collective et la citoyenneté.



La transition écologique dans les quartiers

La transition énergétique et écologique est l'affaire de toutes et tous. La Ville de Rennes souhaite favoriser avec ses partenaires de proximité l'appropriation par tous des enjeux et l'émergence d'initiatives, qu'elles soient individuelles ou collectives. Les associations peuvent agir en tant que gestionnaires d'équipements et opérateurs d'activités sur les sujets de : maîtrise des consommations d'énergie et d'eau, sobriété des achats, alimentation responsable, mobilité douce ou partagée, lien avec la biodiversité... À l'échelle du quartier, en tant qu'acteurs de proximité, les associations peuvent travailler, ensemble, avec leurs adhérents, les habitants et les autres acteurs, pour expérimenter, partager et valoriser les pratiques responsables. Ils peuvent créer des temps forts : ateliers de fabrication ou artistiques, découvertes, visites, animations de proximité, communication... Pour accompagner la montée en compétences et la mise en pratique sur ces sujets de transition écologique, la Ville encourage la mise en réseau des acteurs, les initiatives collectives, l'échange de bonnes pratiques, la mise en place de plans sobriété...

Ces actions concourent à répondre aux objectifs du Plan d'Actions en faveur de l'Énergie Durable et du Climat de la Ville de Rennes (lien).



Un numérique éthique et responsable

L'accès au numérique, pour chacun, en proximité, est une priorité, en veillant d'abord à accompagner les personnes afin de permettre à tous un accès effectif aux droits et services... L'action des Espaces Publics Numériques (EPN), gérés pour certains par la Ville ou les acteurs sociaux (Espaces sociaux communs, bibliothèques), pour d'autres par des acteurs associatifs dans les quartiers, participent pleinement à cet objectif. 18 espaces publics numériques, dans les équipements de quartiers et au sein des 6 espaces sociaux communs, participent à cette action, qui vise à accompagner les habitants vers la connaissance et l'utilisation des outils numériques, pour favoriser notamment leur autonomie dans les démarches administratives. Parce que le numérique est également un facteur majeur des émissions de gaz à effet de serre, l'enjeu du numérique responsable impose que les outils numériques soient optimisés afin qu'ils puissent contribuer à la transition écologique en limitant leur impact sur l'environnement. Pour cela, les pratiques numériques seront éthiques et responsables et ne collecteront que les données utiles et nécessaires. L'enjeu est de donner la parole aux habitants en les incitant à prendre part aux choix et actions à mener dans la construction du numérique au sein de leur quartier.



[Pour un numérique responsable](#)

Santé pour toutes et tous

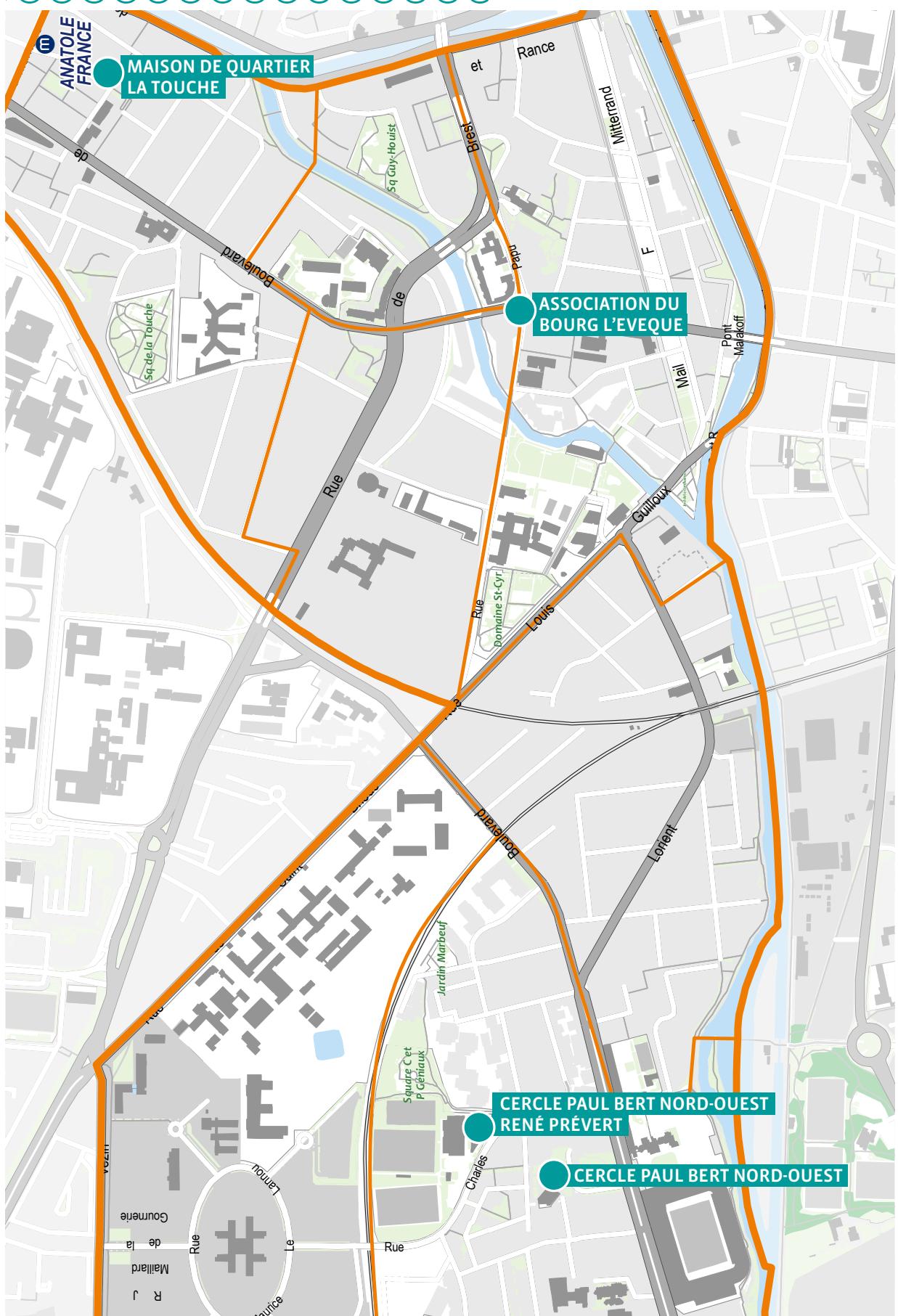
La santé demeure une ressource de la vie quotidienne et une condition favorable à l'exercice de la citoyenneté de chacun, mettant en jeu les différents déterminants de la santé.

Ainsi, chercher à améliorer la santé pour tous, c'est agir en lien avec les intéressés sur les facteurs qui influencent l'état de santé de la population : conditions de vie et de travail, qualité de l'environnement et des relations sociales, modes de vie individuels...

Dans cette perspective, la Ville encourage les actions de proximité en faveur de la santé, prenant appui sur la concertation avec les habitants et les acteurs (Conseil Rennais de Santé Mentale, commissions santé dans les quartiers...) et la mobilisation des partenariats, pour développer un environnement favorable à la santé, réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et rendre chacun acteur de sa santé. À ce titre, la ville et les associations concourent à la mise en œuvre du contrat local de santé (CLS).



Plan du quartier



Le portrait de quartier en synthèse

SYNTHÈSE POINTS FORTS - POINTS DE VIGILANCE QUARTIER BOURG L'ÈVEQUE - MOULIN DU COMTE - LA TOUCHE - 3

ATOUPS

VIGILANCES

- > Ilots éloignés des équipements ; difficultés d'accès à l'offre
- > Absence de cinéma sur la rive nord Vlaime
- > Absence d'une bibliothèque de quartier sur Moulin du Comte
- > Diversité des propositions et acteurs théâtre, complémentarité et échanges ?
- > Manque de localix et augmentation des demandes non satisfaites
- > Demande croissante pour investir les espaces publics
- > Besoin de propositions ouvertes à tous y compris aux publics fragiles.
- > Travailler le partenariat avec le restaurant social « le Fournéau »

PRATIQUES CULTURELLES, SOCIO CULTURELLES AMATEURS

ACTIVITÉS SPORTIVES

- > Quartier bien doté en équipements. Offre de qualité. La proximité du centre-ville facilite l'accès à d'autres équipements.
- > La proximité de l'eau comme espace de loisirs : facilite l'appropriation
- > Plusieurs espaces publics adaptés aux animations culturelles (parc Saint Cyr, Mail, parc de la Touche, ...)
- > La proximité du métro Anatole France

- > Présence de 2 associations sportives en haut niveau
- > Mobilier sportif en libre accès sur le Mail, nombreux terrains multisport en libre accès et des gymnases
- > Proposition en sport de la forme sur La Touche et Bourg l'Èvêque
- > Intervention des éducateurs territoriaux de la Ville sur le péri et l'extrascolaire et à l'école municipale des sports

- > Difficultés à travailler des projets communs dues à la configuration du quartier
- > Quartier étendu à cohésion relative car chaque secteur à son identité propre
- > Manque de structures d'accès aux droits sur le Q3 ce qui favorise le non recours
- > Importance de favoriser la mobilité et les animations pour faire quartier
- > Isolement de certains publics à besoin d'accompagnement vers les structures
- > Conforter et développer les médiations culturelles organisées hors quartier
- > Prendre en compte l'accueil et les besoins des publics d'origine étrangère
- > Proposition d'un espace de co-working pour les étudiants à la MQ La Touche
- > Test « RDV près de chez vous » sur le secteur La Touche à réanimer

HABITANTS

- > Quartier bien doté pour l'accueil petite enfance et enfance
- > Offre de loisirs 0-5 ans sur Moulin du Comte, La Touche et au centre social

- > Difficulté de mobilité vers les équipements de quartier pour les habitants des secteurs

- > MQJ et CPB NO : actions petite enfance et lien avec les assistantes maternelles
- > Parcours croisés et ludo-théâtre pour les 4/5 ans à la Paillette
- > Divers partenariats avec la Ville (Opéra, visites au Musée des Beaux-arts)
- > 2 ALSH associatifs sur les mercredis et vacances
- > Des actions de soutien à la parentalité et de l'accompagnement à la scolarité
- > Projet d'un Club parents à l'école Moulin du Comte en lien avec la DEE, les associations du quartier et les parents d'élèves

ÉDUCATION PARENTALITÉ

- > Besoins couverts sur Moulin du Comte et la Touche
- > Rayonnement des événements au-delà des habitants du quartier
- > propositions numériques sur les 2 équipements CPB NO et MQLT
- > Participation active du CPB NO sur le groupe coordination jeunesse Qq
- > Accueil des jeunes, issus d'autres quartiers (Villejean particulièrement)

JEUNESSES

- > Amplitude d'ouverture en soirée jusqu'à 23 heures tout au long de l'année (événements et activités régulières)

ADAPTATION DES TEMPS D'OUVERTURE

- > Vigilance des services de police municipale
- > Présence de Nozambules sur le parc de Saint Cyr
- > Prise de contact avec les personnes en errance (chiens, consommation d'alcool)
- > Cellule de veille quartier mise en œuvre et concertation avec les commerçants
- > Passages de la police municipale sur des secteurs identifiés : Dalle Bourg l'Évêque, quai et parc St Cyr

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET PRÉVENTION

- > Présence d'EPN sur 2 équipements, la bibliothèque et l'ESC qui ciblent l'ensemble des publics dont les personnes en situation de handicap.
- > Intervention large en direction des enfants scolarisés
- > Forte mobilisation de stagiaires et bénévoles sur la MQ La Touche
- > Proposition en journée et horaires décalées.
- > Sujets d'intervention : éducation au numérique, initiation à l'internet, fabrication numérique, écologie et numérique (ex : sobriété numérique)
- > Dans la suite de la crise sanitaire questionner les pratiques présentiel/distanciel à conforter ou développer de nouvelles formes en lien avec BUG

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

- > Présence de l'association Ouest Trans

NUMÉRIQUE

- > Des pôles non couverts par l'offre jeunesse et manque d'acteurs jeunesse pour orienter vers les équipements et compléter l'offre (ex. APR, Relais, We Kef)
- > Manque de visibilité des propositions et des actions d'aller vers
- > Des complémentarités à trouver sur le secteur La Touche/Saint Martin
- > Couverture partielle des besoins jeunesse du quartier
- > Besoin de ressource emploi et d'offre de travail jeunes en lien avec les bailleurs.
- > Absence de réseau identifié et structuré jeunesse. Un PJT à construire ?
- > Quel accompagnement des jeunes fragilisés ?

- > Moindre ouverture sur le mois d'août pour l'ensemble des équipements (fermeture totale ou partielle)

- > Quelques actes d'incivilité constatés sur le quartier
- > Pratique de la mendicité qui génère un sentiment d'insécurité
- > Regroupement de lycéens et étudiants avec consommation d'alcool
- > Présence de groupes de jeunes auteurs d'incivilités voire violence et vols
- > Manque d'acteurs et de professionnels jeunesse sur la Touche (sentiment d'isolement) malgré la présence ponctuelle des médiateurs OPTIMA
- > Expérimentation de déambulations par la MQ La Touche saison 2020/2021 (mise à l'arrêt depuis juillet 2021)



Les enjeux du quartier



ACCOMPAGNER l'errance

IDENTIFIER LES PUBLICS :

CRÉER DU LIEN AVEC LA « NUIT DE LA SOLIDARITÉ »

DÉVELOPPER LE TRAVAIL PARTENARIAL AVEC LE SPDM
LA MÉDIATION, LE RESTAURANT L'EPERDIT, L'ASSOCIATION
ENTOURAGES...

RITUALISER DES TEMPS DE CONVIVIALITÉ ET
D'INTERCONNAISSANCE EN COMPLÉMENT DES ESPACES
DE TRAVAIL EXISTANTS



Les enjeux du quartier en actions

ENJEUX PRIORITYAIRES DU QUARTIER

Grandir à Rennes

Développer des solidarités de proximité

Échanges et complémentarités des acteurs

PLANS D'ACTIONS EN COURS

Organisation d'un forum associatif

La Touche/Moulin du Comte pour que parents/enseignants fassent connaissance avec les acteurs du quartier.

Faire réseau

Faire réseau pour repérer et accompagner les personnes isolées et fragiles (invisibles). Identifier un tiers lieu pour l'accueil, l'écoute et l'orientation du public.

Création d'un outil d'information associative via le Conseil de quartier

Coordination avec le dispositif «Un été à Rennes»

Pour plus d'informations...

sur la démarche d'actualisation des chartes territoriales et pour accéder à l'ensemble des documents, rendez-vous sur :

La Fabrique citoyenne

Le site de La fabrique citoyenne
www.fabriquecitoyenne.fr

Rennes Métropole

Le site metropole.rennes.fr
rubrique «associations»

Charte territoriale de la cohésion sociale

Pour informations et/ou commandes de la charte territoriale de la cohésion complète :
daje@rennesmetropole.fr
02 23 62 16 90



Annexes



Portrait de quartier

**Quartier Bourg L'Evesque
La Touche
Moulin du Comte**

Plan

page 20

Les données de l'APRAS

page 21

Contexte - constats généraux

page 27

Atouts - points de vigilance

page 33

Ressources du quartier

page 43

Glossaire

page 45

Associations engagées dans la démarche

page 46

Le portrait de quartier est un document travaillé, à partir des données de l'APRAS, par le tissu associatif et les services de la Ville de Rennes.

RENNES

Bourg l'Evesque - La Touche - Moulin du Comte



Les données de l'APRAS

QUARTIER//RENNES BOURG-L'EVEQUE - LA TOUCHE MOULIN DU COMTE

SYNTHESE

Les ménages du quartier disposent globalement de revenus plus élevés qu'en moyenne à Rennes, bien que sur les Iris Stade Rennais et la Touche les ménages ont des revenus moins élevés. Aussi, on observe sur ces deux Iris des taux plus élevés concernant les indicateurs de fragilité : plus de familles à bas revenus, plus d'ouvriers, plus de familles monoparentales.

Le Mail est l'Iris le plus peuplé et il compte les niveaux de formation les plus élevés, une plus grande part de cadres et de CSP+, un taux de scolarisation des jeunes important, etc.

Le nombre de familles est en hausse sur le quartier, notamment sur Le Mail.

Les effectifs scolaires en primaire sont en hausse mais les 11/17 ans sont moins représentés qu'en moyenne à Rennes.

Les moins de 18 ans vivent moins souvent dans des ménages pauvres (la part d'enfants et jeunes bénéficiaires de la C2S est faible).

Les retraités sont bien représentés et moins souvent précaires. On compte 317 places en résidences et établissements pour personnes âgées.

MAIL
RUE DE BREST OUEST
RUE DE BREST EST
LA TOUCHE
PORT CAHOURS
STADE RENNAIS
CHAMPEAUX
Z.A. OUEST

l'apras
le social partagé

ÉLÉMENTS DE CADRAGE

SOURCE INSEE 2017

Les locataires du privé majoritaires

Sur le quartier, les locataires sont majoritaires (60.8%) tandis que 37.3% des habitants sont propriétaires de leur logement (34.9% à Rennes). Ils sont au maximum 52.5% sur l'Iris Stade Rennais.

On compte sur le quartier 14.7% de logements sociaux, c'est moins qu'en moyenne à Rennes où ce taux est de 23.4%. Les logements sociaux sont plus nombreux sur La Touche (38.9%), alors qu'on n'en trouve aucun sur l'Iris Rue de Brest Est.

Un nombre d'habitants stable

En 2017, l'INSEE recense 17 193 habitants sur le quartier. Depuis 2012, leur nombre a peu augmenté (+1% soit 172 habitants supplémentaires).

On note cependant une hausse importante du nombre d'habitants sur l'Iris Port Cahours : +19.8% soit 439 habitants supplémentaires depuis 2012. L'Iris Rue de Brest Est connaît lui une baisse de 6.9% (-160 individus sur la période).

Avec ses 4 551 habitants, l'Iris du Mail est de loin le plus peuplé.

Un nombre important de personnes seules

La majorité des ménages du quartier est composée d'une personne seule : leur part est de 56.3% pour 53.4% à Rennes.

On trouve un peu plus de couples sans enfant que sur la moyenne rennaise (20.2% sur le quartier pour 18.6% à Rennes). Les familles monoparentales représentent 6.3% des ménages du quartier : c'est un peu moins qu'à Rennes où leur taux est de 7.8%. C'est sur l'Iris La Touche qu'elles sont le plus nombreuses où elles représentent 9.4% des ménages de l'Iris.

Une majorité de cadres et professions intellectuelles supérieures (PIS) ainsi que des professions intermédiaires

36.0% des actifs occupés du quartier sont des cadres ou professions intellectuelles supérieures (30.7% à Rennes). C'est sur l'Iris Le Mail qu'ils sont les plus représentés (43.5%).

Le quartier 3 compte une part un peu plus importante de professions intermédiaires qu'en moyenne à Rennes (28.1% sur le quartier, 26.8% à Rennes).

Moins représentés, les employés constituent 20.9% des actifs occupés (24.8% à Rennes). Ils sont plus présents sur l'Iris La Touche (25.9%).

La part des ouvriers parmi les actifs occupés est faible : 10.7% (13.5% à Rennes). Ils sont les plus représentés sur l'Iris La Touche (16.6%).

Bien qu'en progression, les étrangers et immigrés sont moins représentés qu'en moyenne à Rennes

7.3% de la population du quartier est étrangère (9.7% à Rennes) et 8.5% est étrangère (11.4% à Rennes). Ils sont le plus représentés sur La Touche (11.0% sont étrangers) et 12.5% sont immigrés.

Une part importante de diplômés de l'enseignement supérieur

En 2017, on recense sur le quartier une grande part de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 15 ans ou plus sortis du système scolaire (54.1% pour 46.9% à Rennes). C'est sur le mail qu'ils sont le plus nombreux (60.1% de la population de l'Iris).

17.2% de la population du quartier de 15 ans ou plus non scolarisée a un niveau de formation inférieur à un CAP-BEP. C'est moins qu'à Rennes où ce taux est de 21%.

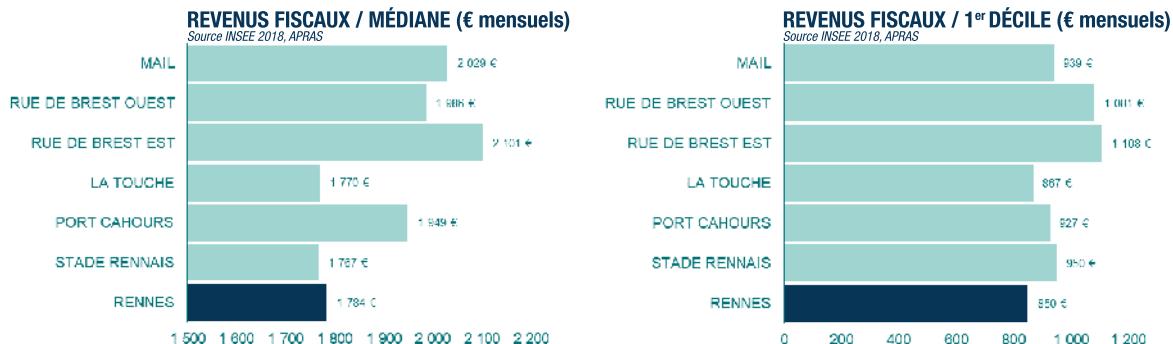
Une mobilité résidentielle élevée

31.7% des ménages habitant le quartier Villejean 30.3% soit la plupart des ménages du quartier avaient emménagé 2 à 4 ans avant le recensement de 2017 (28.1% à Rennes).

Les "anciens ménages" (emménagés il y a 10 ans ou plus) représentent 28.1% des ménages. C'est moins qu'à Rennes où leur part est de 31.6%. C'est sur l'Iris Stade Rennais qu'ils sont majoritaires (41.1%).



MOINS D'HÉTÉROGÉNÉITÉ DES REVENUS



La moitié des ménages des Iris du quartier disposent de revenus mensuels compris entre 1 700 et 2 100€ (par unité de consommation, équivalent pour une personne seule).

C'est sur Rue de Brest Est et Le Mail que les

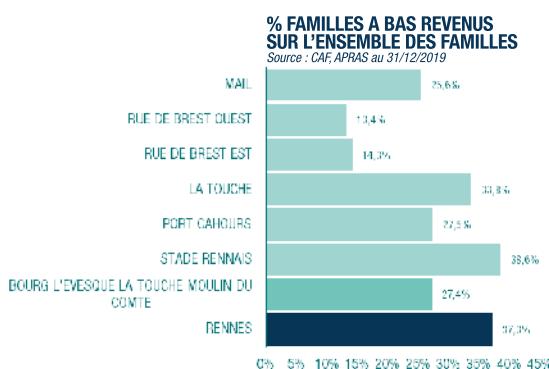
revenus médians sont les plus élevés puisqu'ils atteignent respectivement 2 101€ pour le premier et 2 029€ pour le second.

L'écart inter-décile (écart entre le niveau de vie minimum des 10% les plus riches et le niveau de

vie maximum des 10% les plus pauvres) est environ de 2 000 € sur la plupart des Iris : il y a donc moins de disparités de revenus entre les habitants du quartier. Toutefois, Le Mail se démarque avec un écart inter-décile plus élevé : il était de 3 033€ en 2018.



UNE PROGRESSION DES FAMILLES LES FAMILLES À BAS REVENUS MINORITAIRES MAIS EN HAUSSE



En 2019, la CAF recense sur le quartier 1 265 familles allocataires avec enfant(s) à charge, c'est 13.5% de plus qu'en 2014 (soit 150 familles supplémentaires sur le quartier). Cette augmentation est notamment concentrée sur l'Iris du Mail (+32% soit 73 familles supplémentaires). L'Iris Rue de Brest Ouest compte également 28,7% de familles supplémentaires sur la période (+35 familles). Enfin, on note sur l'Iris Port Cahours une augmentation de 16.2% du nombre de familles soit 32 supplémentaires.

On compte sur le quartier 436 familles monoparentales soit un taux de 34.5% (35.8% à Rennes). Depuis 2014, leur nombre est en progression (+59 familles du quartier) et la plus forte hausse est concentrée sur l'Iris Le Mail (+41 familles monoparentales soit +60.3% depuis 2014), 3ème Iris des 92 rennais qui compte la plus forte hausse du nombre de familles monoparentales.

27.4% des familles du quartier sont considérées « à bas revenus » (au 31/12/2019, le seuil des bas revenus est de 1 096€ pour une personne seule), c'est moins qu'à Rennes où cela concerne 37.3% des familles. C'est sur les Iris Stade Rennais et La Touche qu'elles sont le plus représentées puisqu'elles représentent 38.6% et 33.8% des familles de chacun des Iris.

A l'instar de la moyenne rennaise, le nombre de familles à bas revenus augmente sur le quartier : (+4.8% soit 16 familles à bas revenus supplémentaires depuis 2014 contre +2.5% pour Rennes) dont 20 supplémentaires sur l'Iris Le Mail (soit une hausse de 35.1%).



STABILITÉ DU NOMBRE D'ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

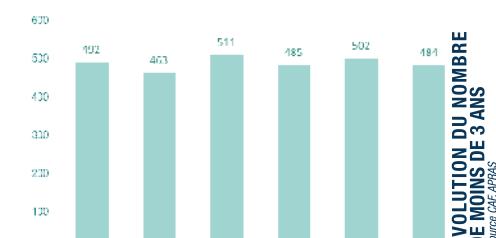
A la fin de l'année 2019, la CAF recense 484 enfants de moins de 3 ans sur le quartier.

Leur nombre est relativement stable sur la période 2014-2019 (-8 enfants de moins de 3 ans soit une baisse de 1.6%).

En nombre, la plus forte augmentation est localisée sur les Iris Rue de Brest Ouest (+30% soit 18 enfants supplémentaires) et Port Cahours (+24.4% soit 19 - de 3 ans en plus).

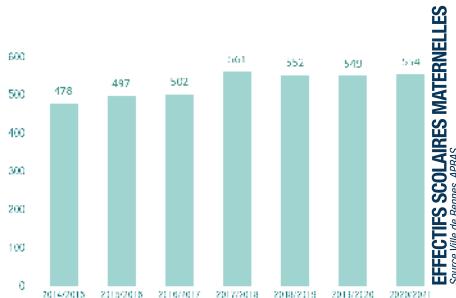
Sur la période, les Iris La Touche et le Stade Rennais enregistrent une baisse de 24.5% (soit 24 enfants en moins) pour le premier, et de 20% (soit 19 enfants en moins) pour le second.

C'est sur l'Iris Le Mail qu'ils sont le plus nombreux (118 enfants de moins de 3 ans en 2019).



LES EFFECTIFS SCOLAIRES EN PRIMAIRE EN HAUSSE

Sur l'année scolaire 2020-2021, 554 enfants sont scolarisés dans les écoles maternelles du quartier. Depuis 2014, les effectifs ont augmenté de 15.9% (soit 76 enfants scolarisés en maternelle supplémentaires).

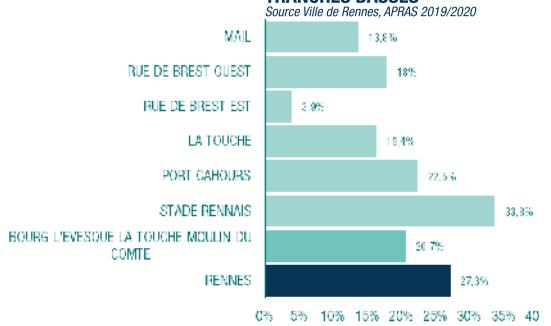


PÉRISCOLAIRE : PLUS FAIBLE PART DES FAMILLES AVEC DE FAIBLES REVENUS

Sur l'année scolaire 2019-2020, parmi les enfants inscrits à l'école publique, 21 n'avaient fréquenté aucun service périscolaire (soit 2.5% d'entre eux). C'est moins qu'à Rennes où ils représentent 6.9% des inscrits. C'est sur l'Iris Stade Rennais qu'ils sont le plus nombreux puisque 11 enfants soit 5.2% des inscrits à l'école n'ont consommé aucun service périscolaire.

On compte 20.7% d'enfants dont la famille était dans la tranche basse concernant la tarification. Leur part est la plus grande sur l'Iris Stade Rennais (33.8% contre 27.3% à Rennes).

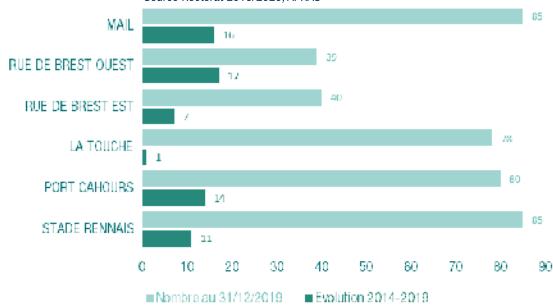
% ENFANTS INSCRITS AYANT FREQUENTÉ AU MOINS UN SERVICE PÉRISCOLAIRE DANS LES TRANCHES BASSES



LES ADOLESCENTS PLUTÔT SUR LE MAIL

JEUNES DE 11 à 14 ANS SCOLARISÉS

Source Rectorat 2019/2020, APRAS



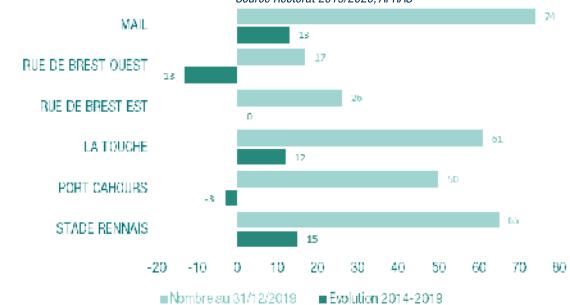
703 adolescents (scolarisés) de 11 à 17 ans vivent sur le quartier. Ils représentent 4.1% de la population. C'est moins qu'à Rennes où leur part dans la population est de 6.3%.

C'est sur l'Iris Le Mail qu'ils sont le plus nombreux (159 adolescents).

Depuis 2014, leur nombre sur le quartier a augmenté de 15.1% (soit 92 jeunes en plus). Bien que le nombre de 11-17 ans augmente sur le quartier, il augmente moins qu'à l'échelle de la ville de Rennes où l'on observe une hausse de 18.3% depuis 2014.

JEUNES DE 15 à 17 ANS SCOLARISÉS

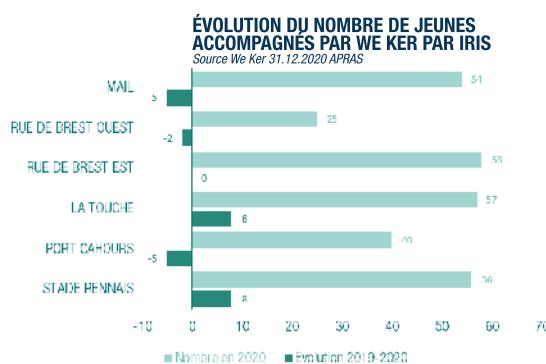
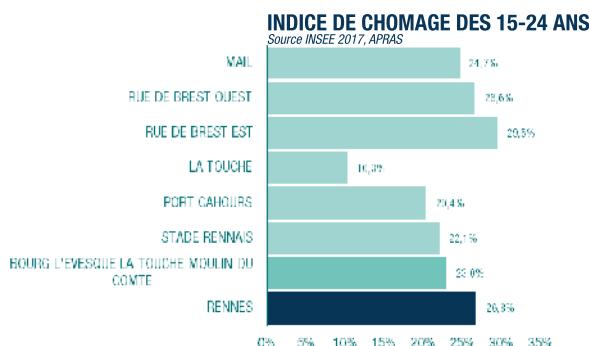
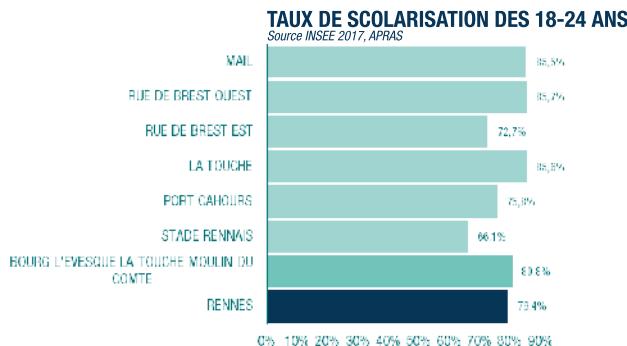
Source Rectorat 2019/2020, APRAS



La plus forte augmentation est concentrée sur l'Iris Le Mail (+22.3% de 11-17 ans soit 29 jeunes supplémentaires).

Plus précisément, la hausse concerne les 11-14 ans (+68 adolescents) et les 15-17 ans (+24 jeunes).

DE NOMBREUX ÉTUDIANTS PARMI LES JEUNES DU QUARTIER



MOINS DE 18 ANS CONFRONTÉS À LA PAUVRETÉ : DES DISPARITÉS SELON LES IRIS

Parmi les bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (C2S, ex CMUC), on compte sur certains Iris du quartier un nombre conséquent de moins de 18 ans : c'est notamment le cas sur l'Iris Stade Rennais où 135 mineurs sont concernés (32.1% des moins de 18 ans de l'Iris). Sur le Mail et la Touche, ils étaient le même nombre (79 jeunes) mais avec un ratio plus important pour le second Iris : 17.4% des

moins de 18 ans du Mail et 25.2% sur La Touche.

Au minimum, on compte 8 bénéficiaires de moins de 18 ans sur Rue de Brest Ouest (soit 4% des moins de 18 ans).

En 2017, l'INSEE recense 3 530 jeunes de 18 à 24 ans sur le quartier, soit 20.5% de la population (20.7% à Rennes). C'est sur le Mail qu'ils sont le plus nombreux (947 jeunes soit 20.8% de la population de l'Iris) mais leur poids est plus important sur l'Iris Rue de Brest Est (24.6% de la population soit 526 jeunes).

On compte sur le quartier 2 853 jeunes de 18-24 ans étudiants, soit 80.8% des 18-24 ans du quartier (79.4% à Rennes). C'est sur l'Iris Le Mail que le nombre d'étudiants est le plus important (809 étudiants), soit un taux de scolarisation des 18-24 ans de 85.5%

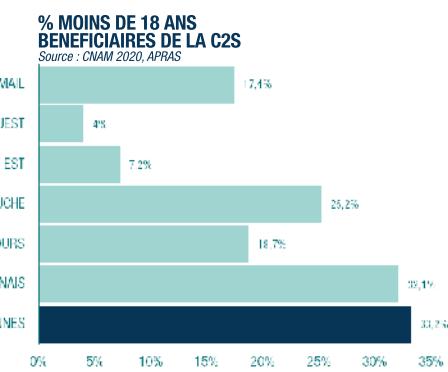
L'indice de chômage des 15-24 ans parmi les actifs est de 23% (soit 312 chômeurs sur le quartier). A Rennes, il est de 26.8%.

Ils sont les plus nombreux sur l'Iris Le Mail (79 soit 24.7%) mais leur poids est plus important sur l'Iris Rue de Brest Est (29.5% des 15-24 ans au chômage soit 75 individus).

Au 31/03/2021 sur le quartier, le nombre de demandeurs d'emploi (catégories ABC) de moins de 25 ans inscrits à Pôle Emploi est de 247. Ils constituent 14.2% des demandeurs d'emploi du quartier (contre 14.0% à Rennes). Ils sont les plus nombreux sur l'Iris Le Mail (57 jeunes soit 13.3% des demandeurs d'emploi) et Stade Rennais (53 jeunes soit 19.3%). En un an sur le quartier, leur nombre a augmenté de 5.1% contre +4.5% pour Rennes. A noter qu'en mars 2020 a été enregistré une première hausse sur le quartier liée au ralentissement de l'activité suite à la crise sanitaire qui a débuté à ce moment-là. Au final, la progression entre mars 2019 et mars 2021 est de +22.9% soit 46 demandeurs d'emplois supplémentaires (contre +5.3% à Rennes). Sur l'Iris Stade Rennais, la hausse est de 65.6% (+21 jeunes).

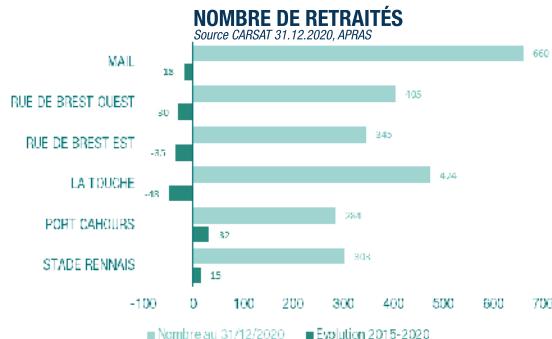
Globalement (tous âges confondus), le quartier compte 1 741 demandeurs d'emploi dans les catégories ABC. Depuis mars 2020, leur nombre est en hausse (+2.8%) ; il est en hausse par rapport à mars 2019 +9.9% (soit +157 personnes). Ils sont les plus nombreux sur Le Mail (428 individus).

En 2020, 290 jeunes du quartier ont été accompagnés par We Ker. 47.9% d'entre eux avaient entre 22 et 25 ans et la majorité (58 jeunes) vivaient sur l'Iris Rue de Brest Est. Entre 2019 et 2020, leur nombre a augmenté de 1% sur le quartier (3 jeunes accompagnés en plus contre +6.1% à Rennes). C'est sur les Iris Stade Rennais et La Touche que leur nombre a le plus augmenté : 8 jeunes accueillis en plus sur chacun des Iris, soit une augmentation de 16.3% pour La Touche et 16.7% pour Stade Rennais.





DES RETRAITÉS MOINS SOUVENT AVEC DE FAIBLES REVENUS



La CARSAT compta sur le quartier 2 473 retraités à la fin de l'année 2020, soit 14.4% de la population. Leur part correspond à la moyenne rennaise puisque les retraités y représentent 14.2% de la population.

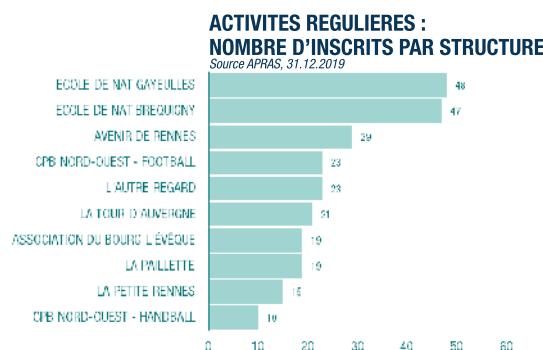
Ils sont plus nombreux sur l'Iris Le Mail (660) mais leur poids est plus important sur Rue de Brest Ouest et La Touche où 16.8% des habitants sont retraités.

16.1% des retraités du quartier étaient exonérés de la CSG (Contribution Sociale Généralisée) en 2020. C'est moins qu'à Rennes (20.8% des retraités).

2.7% d'entre eux percevaient l'allocation supplémentaire (minimum vieillesse). Ils sont également moins nombreux qu'en moyenne à Rennes (5%).



SORTIR ! 1 343 UTILISATEURS



Une proportion d'utilisateurs par rapport au nombre d'inscrits plus élevé qu'à Rennes

En 2019, 1 801 habitants sont inscrits au dispositif, parmi lesquels 1 343 sont utilisateurs. Le rapport entre les utilisateurs et les inscrits est assez élevé sur ce quartier, ce qui laisse voir une bonne utilisation du dispositif par les inscrits.

On compte 871 ménages utilisateurs. Rapporté au nombre d'allocataires à bas revenus (CAF), le taux de ménages utilisateurs s'élève à 58%, contre 62% en moyenne à Rennes. Cependant, l'Iris Stade Rennais a un taux supérieur avec 70%. A noter que les ménages à bas revenus relèvent du dispositif mais ne constituent pas la totalité des ménages qui peuvent y prétendre. Il s'agit d'un point de référence partiel pour estimer le recours au dispositif.

Une majorité de personnes seules parmi les ménages utilisateurs

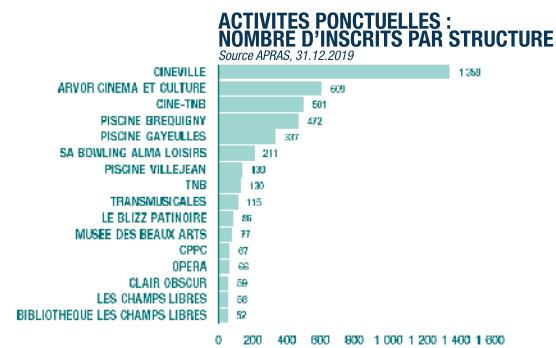
52% des ménages utilisateurs sont des personnes seules, un taux supérieur à celui de Rennes qui est de 43%. Les ménages monoparentaux représentent 37% des ménages utilisateurs pour 44% à Rennes. Les couples avec enfant ou sans enfant sont chacun à 5%.

68% des utilisateurs se situent dans la tranche à 70%, pour 19% dans la tranche à 60 % et 13% dans la tranche à 50%. Ces taux sont sensiblement les mêmes pour Rennes (il s'agit du taux d'aide sur une activité régulière qui est proportionnel aux ressources).

34% des utilisateurs sont âgés de moins de 18 ans pour 41% sur Rennes. En revanche, on note une proportion un peu plus élevée d'utilisateurs de 25-39 ans : 33% contre 27% sur Rennes. Les utilisateurs de 40 ans et plus représentent 23%, sensiblement le même taux que pour Rennes qui est à 22%. (Les étudiants boursiers, arrivés en août 2019 dans le dispositif, ne sont pas comptabilisés).

Peu de mobilité en dehors de la natation et du football pour les activités régulières

En 2019, on compte 615 activités régulières pratiquées par les habitants et 5 172 activités ponctuelles. La natation est l'activité qui a le plus d'utilisateurs avec un taux de 19% (ce taux est de 31% en moyenne sur Rennes). Les inscriptions sont principalement partagées entre les Gayeulles et Bréquigny. Le football arrive en 2e position des activités régulières avec 13% des inscrits. 29% de ces ins-



crits pratiquent avec le Cercle Paul Bert Nord Ouest dans le quartier 3. Les autres sont dispersés dans les quartiers de Rennes ou dans des communes proches pour certains. En dehors des piscines, les 10 structures qui comptent le plus d'inscriptions sont dans le quartier ou dans des Iris proches.

Une certaine mobilité des habitants pour les activités ponctuelles, notamment pour la piscine

Le cinéma représente 48% des utilisations ponctuelles (44% à Rennes). La piscine représente 20% des utilisations (27% à Rennes) avec une fréquentation principalement à Bréquigny, aux Gayeulles et enfin à Villejean. Les autres activités où l'on retrouve beaucoup d'inscriptions sont le bowling (4%), le TNB (3%), le festival des Transmusicales (2%) et le Blizz (2%). Les 23% d'inscriptions restantes sont dispersées sur diverses activités dans les quartiers rennais.

QUARTIER//RENNES BOURG-L'EVESQUE - LA TOUCHE MOULIN DU COMTE

MÉTHODOLOGIE

Population étrangère

Population immigrée

Source : INSEE

Sont considérées comme étrangères les personnes de nationalité étrangère, quel que soit leur lieu de naissance. Un étranger peut être né en France (de parents étrangers), dans ce cas il n'est pas immigré.

Un immigré est, selon la définition de l'INSEE, inspirée du Haut Conseil à l'Intégration, une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs).

Revenus fiscaux

Source : INSEE (FiliSoft)

Il s'agit du revenu disponible : le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité, indemnités de chômage, retraites et pensions, revenus fonciers, les revenus financiers et les prestations sociales reçues (prestations familiales, minima sociaux et prestations logements). Au total de ces ressources, on déduit les impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation) et les prélevements sociaux.

Le revenu disponible par unité de consommation (UC) est le revenu du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation qui le composent.

Ils sont présentés ici en moyenne mensuelle.

Pour mesurer les inégalités, on découpe la population en tranches. On la coupe en deux pour obtenir la médiane ; la moitié gagne plus, la moitié gagne moins.

Quand on découpe notre population en tranches égales de 10 %, on obtient ce que l'on appelle des «déciles». Le 1er décile, correspond au niveau de revenu maximum déclaré par les 10% les moins riches ; le 9ème décile, le niveau de revenu au-dessus duquel se situent les 10% les plus riches.

Familles allocataires

Source : CAF

Le terme de « familles » est ici subordonné à la présence d'enfant(s) à charge au titre des prestations familiales. Il est différent de la définition employée par l'INSEE (avec enfant de moins de 25 ans). Des familles comptant un seul enfant peuvent ne pas être allocataires (si elles ne perçoivent aucune prestation jeune enfant, ni aide au logement... les allocations familiales sont versées à partir du 2ème enfant). D'autre part, un enfant est considéré « à charge » au sens des prestations.

Enfants de moins de 3 ans

Source : CAF

Il s'agit des enfants de moins de 3 ans des familles allocataires.

Compte-tenu des prestations PAJE, la couverture de la CAF est encore plus exhaustive pour les familles avec enfant(s) de moins de 3 ans.

Les chiffres de la CAF s'avèrent plus précis pour cette population.

Adolescents (11-17 ans)

Source : Rectorat

Les données présentées sont à l'adresse de résidence des élèves scolarisés dans le secondaire. Il s'agit de tous les élèves de statut scolaire (donc hors apprentis, formation continue...) scolarisés dans les établissements du second degré (collèges, lycées) relevant de l'Education nationale, que ces établissements soient publics ou privés sous contrat.

Les élèves en formation supérieure en lycée (BTS, CPGE) ont été exclus.

MAIL
RUE DE BREST OUEST
RUE DE BREST EST
LA TOUCHE
PORT CAHOURS
STADE RENNAIS
CHAMPEAUX
Z.A. OUEST

l'apras

C2S (Complémentaire Santé Solidaire)

Source : CMU, INSEE

La C2S a été mise en place au 1er novembre 2019, en remplacement de la CMU-C (Couverture Maladie Universelle Complémentaire) et de l'ACS (Aide à la Complémentaire Santé). Cette aide de l'Etat permet de payer les dépenses de santé. La Complémentaire santé solidaire permet de bénéficier d'une mutuelle gratuite ou à faible coût pour les personnes aux ressources modestes.

La C2S est ouverte à l'ensemble du foyer. Elle est gratuite pour une personne seule mais les ressources sont inférieures à 746 euros par mois ; pour les revenus compris entre 746€ et 1 007€ par mois, le bénéficiaire doit s'acquitter d'une mensualité déterminée en fonction de l'âge.

Pour une personne seule :

Au 1er avril 2021 :

Sans participation = 9 041 euros soit 753/mois

Avec participation = 12 205 euros soit 1 017/mois

Les tarifs des services périscolaires varient en fonction de la composition et des ressources de la famille.

Les tranches basses sont composées des tranches de 1 à 3 (QF de 124 à 165 euros).

Les tranches moyennes sont composées des tranches de 4 à 10 (QF de 166 à 349 euros).

Les tranches hautes sont composées des tranches de 11 à 13 (QF de 350 à 600 euros).

La tarification n'est pas connue pour les enfants n'ayant fréquenté aucun service périscolaire.

Jeunes accompagnés par We Ker

Source : We Ker

Il s'agit des jeunes ayant bénéficié d'au moins un contact de type entretiens individuels, ateliers, informations collectives entre le 01/01 et le 31/12. Les jeunes accompagnés par We Ker ont entre 16 et 25 ans (inclus), sont sortis du système scolaire, et résident dans une commune du bassin d'emploi de Rennes.

Les 1ers accueils sont les jeunes accueillis pour la première fois dans l'année.

Retraités

Source : CARSAT

Comme pour la population jeune, la source des données locales issue du Tableau de Bord Social est préférée à celle de l'INSEE (données plus récentes et plus précises).

Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA), Minimum vieillesse

Source : CARSAT

Les bénéficiaires sont âgés de 65 ans (de 60 ans dans certains cas : inapte au travail, ancien combattant, mère de famille ouvrière...), français ou étranger, sous réserve dans ce cas de fournir une preuve de la régularité du séjour, résidant en France.

Depuis le 1er janvier 2019, les montants de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA), appelée encore minimum vieillesse, sont les suivants : personne seule sans ressources : 868,20 € par mois, soit 10 418,40 € par an ; deux personnes : 1 348 € par mois, soit 16 175 € par an.

Carte Sortir !

Source : APRAS

C'est une carte nominative permettant de participer à moindre coût à des activités culturelles, sportives et de loisirs, en individuel ou en groupe, en ayant la possibilité de bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Délivrée sous conditions de ressources (barème depuis le 01/01/2018 : 1 200 € pour une personne seule, 1 800 € pour un couple sans enfant, 2 160 € pour une personne seule ou un couple avec un enfant...), mais sans condition d'âge, la carte SORTIR ! est attribuée sur demande aux habitants des communes adhérentes au dispositif. Elle est valable un an à partir de sa date de remise.

Les activités pratiquées peuvent être :

Ponctuelles telles qu'une entrée dans des équipements : théâtre, piscine, patinoire, cinéma, festival, musée, bibliothèque, sorties ou ateliers en groupe...

Régulières telles qu'une inscription pour pratiquer du basketball, du hip-hop, de la musique, du judo...

Les données présentées concernent l'activité dans l'année des communes adhérentes au dispositif au 31.12.2019.

Depuis la rentrée 2019, SORTIR ! est accessible aux étudiants boursiers des communes de Rennes Métropole avec un échelon entre 2 à 7. Cependant, ils ne sont pas comptabilisés dans les données présentées ici.

En résumé...

Quartiers	APRAS
Q3	<p>Niveaux de revenus globalement plus élevés qu'en moyenne à Rennes. Revenus moins élevés sur l'IRIS la Touche et Stade Rennais avec des indicateurs de fragilité plus importants : familles à bas revenus, présences d'ouvriers et de familles monoparentales. Population stable avec une majorité de CSP supérieures.</p> <p>Nombre important de personnes seules (56,3%). Mobilité résidentielle élevée. Progression des familles (+13,5% en 2019) et du taux de familles monoparentales notamment concentrées sur l'IRIS Mail. Stabilité du nombre d'enfants de - 3 ans.</p> <p>Effectifs scolaires primaires en hausse (+ 15,9 %). Augmentation des 11/17 ans (+ 22,3 %) concentrée sur l'IRIS Mail. De nombreux étudiants sur l'IRIS Mail et Rue de Brest.</p>

Contexte – constats généraux

Ce quartier est situé à l'Ouest de la Ville et très étendu d'Est en Ouest.

Il comprend une partie urbanisée et deux zones artisanales d'activités économiques les : les ZI Lorient et ZAC Atalante-Champeaux, qui ne concentrent que très peu de logements. Dans les cinq autres IRIS la densité moyenne est beaucoup plus élevée. Dans sa partie urbaine, il comprend 3 secteurs majeurs identifiés : **Bourg L'Évêque - Mail ; la Touche ; Moulin du Comte.**

Le secteur Bourg L'Évêque - Mail est un secteur dense et très urbanisé.

Le secteur la Touche est très largement pavillonnaire avec un ensemble de logements locatifs sociaux anciens à l'extrême Nord/Est du quartier.

Le secteur Moulin du Comte s'est densifié par la construction importante de logements tout en restant encore pavillonnaire. Il enregistre une hausse de population régulière.

De par ses frontières géographiques naturelles, les habitants peuvent développer un sentiment d'appartenance à l'échelle d'un îlot plutôt que du quartier dans son ensemble.

1. Cadre de vie et renouvellement urbain

1.1 Aménagement : ZAC

Plusieurs projets d'aménagement

⇒ Augmentation population, nouveaux besoins ...

Le quartier Bourg L'Évêque- La Touche- Moulin du Comte comprend 3 opérations publiques d'aménagement majeures : La ZAC Atalante-Champeaux qui est un secteur d'activité, principalement tertiaire, la ZAC Lorient-Saint-Brieuc et la ZAC îlot de l'Octroi à la confluence entre l'Ille et la Vilaine. On peut citer également un secteur d'aménagement privé, en bordure de rocade à l'Ouest du quartier, le site de la Barre-Thomas.

Aménagement secteur Lorient - Moulin du Comte :

Environ + 1 200 habitants sur un secteur qui compte aujourd'hui 5 000 habitants

Cette arrivée d'une nouvelle population aura **des incidences sur l'aménagement et l'attractivité du quartier** (espaces publics, voirie - renforcement des transports - équipement de quartier, locaux associatifs, groupe scolaire).

ZAC Lorient-St Brieuc :

L'îlot Montessori représentant le dernier îlot de la ZAC à aménager est composé de 6000 m² de bureaux (livrés) répartis le long de la rue Charles Géniaux et de 150 logements décomposés en 3 îlots dont la livraison est prévue avant fin 2022. L'aménagement définitif des espaces publics s'échelonnera entre fin 2022 et début 2023.

ZAC de L'Octroi :

L'îlot de l'Octroi s'inscrit dans le prolongement des aménagements qui ont été récemment réalisés sur le mail François Mitterrand et le jardin de la confluence, il permet donc de prolonger le centre en créant un pôle d'animation. Ce site qui bénéficie d'une situation urbaine privilégiée est une opportunité pour proposer une nouvelle offre de logements en secteur péri central et il comprend 170 logements neufs, des commerces dont le Bacchus, lieu de restauration et de théâtre livré en novembre 2019. Les chantiers des logements sont en cours.

Enjeu sur cette ZAC : extension du centre-ville, poursuite de l'aménagement du Mail F. Mitterrand et reconquête des berges de la Vilaine.

La ZAC Atalante-Champeaux :

Cette ZAC accueille aujourd'hui des activités de recherche en agroalimentaire, des entreprises ou organismes liés à l'agriculture, des structures de conseil à l'agriculture, mais aussi un important pôle d'activités tertiaires. La ZAC est en voie d'achèvement. Deux derniers programmes en bord de rocade sont en cours de chantier pour une livraison prévue en 2022. Au regard de l'ancienneté de la ZAC, certains terrains ayant déjà été vendus par l'aménageur, commencent à muter dans la perspective d'opérations de démolition-reconstruction.

Le site de la Barre-Thomas :

Ce projet comprend des commerces en vitrine le long de la route de Lorient, des activités artisanales, des activités de recherche développement et des services (restaurants, cabaret...). Un bâtiment commercial de 5000 m² le long de la route de Lorient est aujourd'hui livré ainsi qu'un bâtiment pour un équipementier en matériel électrique. Le pôle restauration (4 restaurants) également le long de la route de Lorient est en chantier ainsi que le programme de la société Cailabs (recherche développement dans le domaine des télécommunications). D'autres programmes sont en cours d'étude.

Enjeux :

L'augmentation significative du nombre d'habitants sur le quartier induira **de nouveaux besoins**. Il s'agira dans cette perspective d'accueillir les nouveaux habitants, d'évaluer les besoins, de développer l'attractivité du quartier (animation, loisirs...)

Plusieurs espaces publics aménagés

1.2 Cadre de vie : espaces publics

- **Bourg L'Évêque - Mail** : restructuration du Mail Mitterrand en 2015
- **La Touche** : création d'un terrain multisports en 2015
- **Constant Véron** : plateau sportif ouvert en accès libre en 2014
- **Moulin du Comte Lorient** : création d'un terrain "City stade" en 2010 et Jorky-Ball en 2014
- **Nombreux espaces publics** : Écluse Moulin du Comte – square Charles Géniaux - Parc St Cyr – Berges – Mail Mitterrand – le Square Guy Houist – le square de la Touche – l'esplanade Simone de Beauvoir – jardin de la Confluence
- **Mail François Mitterrand** : Street Workout en 2018
- **La Touche** : Fitness en accès libre en 2016
- **Parc Saint-Cyr** : fin des travaux de restructuration 2021 avec un plateau sportif (2 terrains de basket)

L'aménagement progressif des berges favorise les promenades et complète le réseau des déplacements doux au sein du quartier. Les berges de l'Ille desservent des équipements publics notamment : La Paillette, le City stade St Cyr, le square Guy Houist, le plateau sportif et Gymnase Constant Véron, le théâtre l'Adec, l'Avenir de Rennes, le collectif associatif rue Papu.

Les berges de la Vilaine desservent quant à elles, le groupe scolaire Moulin du Comte, le Stade Rennais football club, le Jardin Moderne, les Étangs d'Apigné, la Zone commerciale Leclerc, la Place de Bretagne. Les travaux de la ZAC de l'Octroi favorisent les déplacements sur l'autre rive de la Vilaine de l'Écluse Moulin du Comte en direction du jardin de la Confluence et du Mail.

Ces itinéraires sécurisés facilitent les déplacements des jeunes et moins jeunes et sont un atout pour les habitants du quartier.

Se dégage dans ce portrait 3 atouts importants pour le quartier :

- l'eau : qui peut être un élément fédérateur
- les parcs
- le Jardin de la Confluence

1.3 Transport et mobilité

Le quartier est desservi par le réseau STAR au travers de la ligne 11 et les lignes métropolitaines 54, 55 et 56 ainsi que par la ligne Chronostar C4 pour sa partie Est. La création d'un TramBus sur l'axe Est-Ouest allant à minima jusqu'à l'extrémité ouest de la zone d'activité Ouest, en remplacement de la ligne 11, est en cours d'études. La réalisation des premiers aménagements de voirie est prévue pour 2024, avec une ouverture de la ligne en 2025. Cela permettra un renfort conséquent d'offre et une forte extension d'amplitude le matin et le soir.

2. Les équipements de proximité

Le quartier 3 est très étendu d'Est en Ouest et est délimité par des **frontières naturelles** qui ne favorisent pas les transversalités et les porosités entre les équipements. De ce fait, les partenariats sont difficiles à mettre en œuvre.

Les trois équipements de quartier, localisés sur chacun des trois secteurs géographiques, sont complémentaires.

Deux d'entre eux proposent des activités généralistes dont un avec une dimension sportive (CPB Nord-Ouest) et l'autre avec une dimension Ludothèque- Jeu (MQ la Touche). Le 3ème équipement situé dans l'ancienne école Papu, l'association du Bourg l'Évêque propose principalement des activités culturelles et développe progressivement des activités de bien être à la demande des usagers. Le Théâtre MJC la Paillette propose dans le champ du spectacle vivant de la programmation / création –diffusion théâtre et une offre diversifiée de pratiques amateurs.

Il est à remarquer que les habitants **du secteur Bourg L'Évêque- Mail – Quai de la Prévalaye, rue de Brest- Chézy** ne disposent pas d'un équipement généraliste de proximité.

Cependant, le quartier est **relativement bien doté en équipements** de quartier et d'autres associations complètent l'offre culturelle du quartier.

Les indices de bonne santé du quartier sont favorables sur tous les items.

Cependant, il y a nécessité **d'être vigilant sur des îlots** de logements sociaux qui sont dégradés et où les difficultés sociales se concentrent. Ils sont identifiés sur :

- La Touche : rue Léon Ricottier
- Moulin du Comte : Immeubles du Bd Marbeuf
- Esplanade Simone de Beauvoir

Par ailleurs, le relogement de personnes d'origine étrangère lié aux demandes de droit d'asile sur Marbeuf crée outre des difficultés sociales, des difficultés de racisme intercommunautaires, d'apprentissage de la langue et de démarches d'accès aux droits...

Sur ces îlots l'intervention du CDAS, de la PMI est régulière.

Absence de services sociaux de proximité

Le quartier 3 n'est pas doté de services sociaux de proximité tels que le CDAS, le CCAS- DIAP, Centre social. Pour toutes les démarches d'accès aux droits ou d'informations directes, les habitants sont contraints de se rendre sur le quartier 9 (Cleunay).

Il est à noter l'absence de liaisons directes pour les personnes utilisant les transports en commun, le passage par République est obligatoire. Il en est de même pour la Direction de Quartier et les autres services délocalisés Mairie de quartier les démarches sont à effectuer en Centre-Ville.

Points forts – Points de vigilance

1. Axe Cohésion sociale

Points forts et opportunités	Points faibles et de vigilance
Accès à la culture, au sport et au loisir	
<p>Le quartier est bien doté et la proximité du centre-ville favorise l'accès vers d'autres équipements. Cependant certains îlots sont éloignés du rayonnement des structures ce qui empêche une part du public d'y accéder.</p> <p>Objectif de renforcer / porter l'attention à l'eau comme espace de loisir. L'eau permet de faire le lien et permet également de s'approprier l'espace public.</p> <p>Pratiques culturelles, socio-culturelles amateurs</p> <p>Existence d'un pôle culturel de qualité avec la présence de la Paillette-L'ADEC- La Péniche Spectacle, l'association du Bourg-L'Évêque et le Bacchus. Offres importantes d'activités socio-culturelles : musique, danse, théâtre, arts plastiques, compagnies en résidence... et Espace lecture au CPB Nord- Ouest.</p> <p>Association du Bourg L'Évêque :</p> <ul style="list-style-type: none">- programmations de spectacles et concerts réguliers : théâtre, improvisation, musique, événements culturels- partenariat avec le Musée de Bretagne et les champs libres : organisation de visites guidées. Ponctuellement : proposition de visites de lieux historiques et/ou culturels.- co organisation avec d'autres associations du « Festival des fleurs du mail » sur le Mail F. Mitterrand, Le Parc St Cyr (festival de pratiques amateurs).- la Paillette : organisation des Envolées, manifestation de fin d'année autour des pratiques amateurs.- Mouvance : pratique de la danse contemporaine.- Jardin Moderne : pratique musique amateur et semi professionnelle (ZI Sud- Ouest). <p>-MQ La Touche : pratique de la danse de loisir. La proximité du métro (Anatole France) a des incidences sur la fréquentation en hausse de la MQ notamment sur les manifestations et expositions ludiques et culturelles. Plusieurs espaces publics permettent d'accueillir des animations culturelles. Le Mail devient également un nouvel espace public de loisirs et de culture (Les Tombées de</p>	<p>Pratiques culturelles, socio culturelles amateurs</p> <ul style="list-style-type: none">- Manques : Absence de cinéma (déménagement de l'Arvor) et absence d'une bibliothèque de quartier sur le secteur Lorient – Moulin du Comte.- Ressources théâtre : Identification de 3 acteurs majeurs autour des pratiques de théâtre amateur qui permettraient d'engager une réflexion sur la complémentarité des offres et les partenariats. Prévoir des temps d'échanges réguliers pour faciliter l'interconnaissance et la complémentarité. Une instance pilotée par la Ville doit être en lien avec le Conseil de quartier.- Locaux : constat d'un manque de salles pour développer des projets, d'où l'importance de travailler la visibilité des plannings et des modalités de mise à disposition de locaux dans les structures pour envisager l'accueil d'associations, de projets et ainsi développer les partenariats.- Publics : Vigilance à proposer une offre pour tous les publics et notamment les publics "fragiles". Développer des liens, partenariats avec le restaurant social Leperdit.- Communication : Difficultés de visibilité pour toucher tous les publics, besoin de points d'affichage et d'information plus visibles (journal de quartier...).- Secteur la Touche : les habitants sollicitent la maison de quartier pour développer des offres/animations culturelles de proximité (en intérieur et sur l'esplanade Simone de Beauvoir). Contraintes : les procédures administratives, la réglementation/sécurité, et le manque de matériels.- Espace public : pour les animations des ressources peuvent être mobilisées comme

la Nuit et autres manifestations).

l'atelier proposé à la Paillette par la "Cie les Grands Moyens" qui propose d'appréhender le théâtre de rue.

Activités physiques et pratiques sportives

CPB Nord-Ouest présence de 2 associations sportives représentées au haut niveau amateur :

- Groupe Handball (8ème club français)
- Groupe Football présent sur l'ensemble de la ville et sur les quartiers prioritaires. Le groupe compte majoritairement des moins de 18 ans

Activités physiques et pratiques sportives

Communication : information à renforcer à la fois sur les offres sportives municipales et associatives.

Ressentis de l'équipe MQ La Touche : peu d'équipements et de propositions sportives sur le quartier La Touche.

Points forts et opportunités	Points faibles et de vigilance
Éducation, parentalité	
<p>Le quartier est bien doté pour l'accueil petite enfance et pour l'enfance.</p>	
<p>Il existe 9 crèches et micro-crèches avec une offre d'accueil de 399 places en rythme régulier. 2 crèches associatives, 1 crèche privée d'entreprises, 4 micro-crèches privées et 1 crèche municipale (212 places d'accueil collectif).</p>	
<p>L'accueil des moins de 3 ans est bien développé au regard des 484 enfants sur cette tranche d'âge. Nombre d'enfants relativement stable sur la période 2014/2019.</p>	
<p>Les actions autour de la parentalité sont importantes à développer car elles permettent de toucher à tous les publics.</p>	
<p><u>Loisirs enfance - soutien parentalité - accompagnement scolarité :</u></p>	<p><u>Loisirs enfance - soutien parentalité - accompagnement scolarité :</u></p>
<p>La MQ La Touche et le CPB Nord-Ouest (Centre Renée Prévert) : proposent des offres de loisirs petite enfance 0-5 ans. Liens importants pour les deux structures avec le réseau des assistantes maternelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés de mobilité en direction de la Touche et du CPB Nord-Ouest pour les habitants de certains îlots (Mail-Prévalaye-St Brieuc...) Envisager les possibilités d'accueil dans le nouvel équipement centre-ville Nord (Jeu de Paume).
<p>Le Centre social Cleunay : développe également des actions en direction des tous petits.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Instance d'échanges petite enfance co pilotée par la DPE et le Centre social Cleunay pour développer et conforter les partenariats à poursuivre.
<p>La Paillette : propose des parcours croisés pour les enfants de 4/5 ans et des ateliers ludo-théâtre.</p>	<p>Conforter les démarches d'appui à la parentalité du CPB Nord-Ouest. En parallèle le projet du Centre Social de Cleunay est d'élargir sa zone d'influence sur Moulin du Comte. Cet enjeu doit être co-construit entre les différents acteurs.</p>
<p>Partenariats quartier de la Crèche Papu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - éveil au chinois par l'institut Confucius situé juste à côté de la crèche - découverte de la musique baroque avec l'ensemble Le Banquet Céleste (jumelage Opéra/quartiers du Centre). - Visite du Musée des Beaux-Arts 2 fois/an. 	<ul style="list-style-type: none"> - Secteur la Touche : beaucoup de demandes concernant la petite enfance (0-3 ans). Les créneaux sont saturés. La MQLT réfléchit à la mise en place d'actions complémentaires de soutien à la parentalité. Problème de capacité d'accueil de l'ACM MQLT. Présence importante d'enfants des écoles privées le mercredi notamment (suite réforme rythmes éducatifs). Plus de mixité pendant les vacances scolaires.
<p>MQ La Touche et CPB Nord-Ouest :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 ACM associatifs dont 1 avec animation d'un jardin pédagogique(CPB) ouverts les mercredis et pendant les vacances scolaires. - Actions régulières de soutien à la parentalité - Accompagnement à la scolarité (CLAS). 	
<p>2 ACM municipaux à Moulin du Comte et à l'Ille. Le premier a développé un projet intéressant autour du livre mobile sur d'autres quartiers.</p>	
<p><i>Projet de créer un Club Parents à l'école Moulin du Comte, piloté par la DÉE en lien avec les associations du quartier et les parents d'élèves.</i></p>	

Points forts et opportunités	Points faibles et de vigilance
Habitants	
<p>La vie associative est dynamique sur les secteurs sur lequel est implanté un équipement de quartier. Au vue de la configuration du quartier, il persiste des difficultés de travail sur des projets communs.</p> <p>Diversité des temps favorisant le lien social et la convivialité (Braderie de la Touche, Noël de la Touche, Repas de quartier, Fête Nationale du jeu sur le Mail, Touch'Estivale sur la place Simone de Beauvoir, Nuit du jeu et Nuit des joueurs dans la MQ La Touche, Braderie Moulin du Comte par le Comité de quartier, Quartiers en scène par le CPB...).</p> <p>MQ La Touche et CPB Nord-Ouest : accueil de personnes âgées et propositions d'activités (sorties et actions de prévention). Partenariat MQLT avec les Maisons de retraite, le Foyer Kérelys et le restaurant social.</p> <p>Engagement bénévole des jeunes très important sur les 2 équipements avec un parcours de formation proposé au CPB NO.</p> <p>Association du Bourg L'Évêque : activités chorale et bien-être qui favorisent l'inclusion de tous les âges et la mixité. D'autres activités sont principalement fréquentées par des retraités du quartier.</p> <p>Présence et partenariats avec Prefaas, Marmaille et le Centre hospitalier Guillaume Régnier pour l'accueil et l'intégration des jeunes porteurs d'handicap. Présence de l'UDAFA 35 à la MQLT.</p> <p>Présence de familles en demande de droit d'asile suivies par Guy Houist et de l'ASFAD (Foyer de femmes en difficulté avec enfants sur bail glissant immeuble Marbeuf).</p> <p>Présence d'un petit terrain des Gens du Voyage ZAC Champeaux avec incidences sur les inscriptions scolaires à Moulin du Comte et sur les besoins d'accès aux droits.</p> <p>- Test de plusieurs "RDV près de chez vous" sur le secteur de la Touche, coordonnés par le centre social. Quelles suites ?</p>	<p>Manque de structures d'accès aux droits qui sont toutes localisées sur Cleunay (Centre Social, CDAS, Mairie de quartier, Direction de quartier).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nécessité d'organiser des permanences à égale distance des rues les plus lointaines Bd de Verdun, Route de Lorient, Charles Géniaux, Moulin du Comte...voire expérimenter des permanences dans des équipements de quartier et en particulier à la MQLT. <p>La question du non recours est importante et à traiter.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quartier très étendu d'où une cohésion relative du fait de l'identité propre de chaque secteur. Les partenariats entre les 3 EQ sont donc difficiles à mettre en œuvre. <p>Comment favoriser les mobilités entre les différents secteurs ?</p> <p>Quelles animations pour faire quartier ?</p> <p>Quid d'une fête de quartier qui pourrait se construire dans le cadre du Conseil de quartier ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vigilance sur l'isolement de certains publics à accompagner vers les structures. - Accueil/besoins des personnes d'origine étrangère. - Attention particulière aux publics seniors nombreux, souvent seuls et isolés. Veiller aussi à l'isolement des habitants jeunes, adultes, familles. - Proposition d'un espace coworking à destination des étudiants (sept 2021) à la MQLT. - Conforter/développer les médiations culturelles organisées en dehors du quartier

Adaptation des temps d'ouverture

<p>Les EQ proposent tous des ateliers en soirée, jusqu'à 23 h et des animations et événements tout au long de l'année.</p> <p>La MQ La Touche : grande amplitude d'ouverture au public sur l'année, notamment la nuit.</p> <p>Le CPB Nord-ouest : proposition de spectacles en soirée et de soirée jeux familles.</p> <p>La Paillette fonctionne jusqu'à 23h en atelier.</p> <p>L'association du Bourg L'Évêque : propose des activités jusqu'à 23h , des spectacles et animations sont proposées en soirée et durant les week-ends.</p>	<p>Les 3 EQ ferment en août.</p> <p>La MQ La Touche ferme les deux premières semaines d'août.</p> <p>L'association du Bourg L'Évêque ferme de la mi-juillet à la mi-août.</p>
--	---

2. Axes transversaux

Points forts et opportunités	Points faibles et de vigilance
Jeunesse	
<p>Les besoins sont couverts sur Moulin du Comte (CPB NO) et la Touche (MQLT). Quid d'un certain nombre de rues éloignées de ces 2 équipements ?</p>	
<p>Les deux structures MQ La Touche et CPB Nord-Ouest sont fréquentées par les jeunes des quartiers Moulin du Comte et la Touche.</p> <p>La MQ La Touche : arrêt de ses interventions sur l'âges passerelle. Elle développe des camps itinérants à vélo chaque été ainsi que des actions en partenariat avec la Maison Bleue voisine située sur le quartier Saint Martin et la MQ Bellangerais.</p> <p>Elle organise des événements en partenariat avec d'autres associations (fête du jeu...) ou accueillis dans l'équipement (la Nuit du jeu) qui remportent un vif succès auprès des jeunes.</p> <p>La Paillette : accueille des jeunes via ses activités d'expression.</p> <p>L'association du Bourg l'Évêque : accueille des jeunes via ses activités musicales.</p> <p>L'Avenir de Rennes : participation à l'animation Sport Activ'été sur le site du parc St Cyr.</p> <p>Le CPB NO : développe des actions sur l'âge passerelle 9-11 ans. Fréquentation importante des 12/15 ans. Accueil de jeunes issus de quartiers prioritaires (Villejean en particulier). Bonne mobilité des jeunes en lien avec le réseau de transport Rennais (CPB Cleunay). Accueil de</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conforter le secteur jeunesse sur les deux structures identifiées MQLT et CPB NO. - Communication : les propositions jeunesse ne sont pas toujours visibles et d'autres actions du type aller-vers sont également proposées et ne figurent pas sur les plaquette d'activités. - Diagnostic jeunesse Q3 et Q4 : La MQLT et la Maison bleue (Quartier Saint Martin) collabore à la mise en place d'un diagnostic jeunesse de territoire (2021/2022) pour identifier les besoins jeunesse et développer des interventions coordonnées sur un bassin de vie commun. - Mobilité et accès à l'offre : Le quartier n'est pas entièrement couvert par l'offre jeunesse, il y a des secteurs éloignés qui empêchent les mobilités des jeunes vers les 2 EQ. Prévention et ressources : des incivilités commises par les jeunes sont constatées sur la Touche. L'absence du Relais, des APR, des Assistantes sociales, de WE KER sur ce quartier ne favorisent pas l'orientation et les relais vers

jeunes en situation de handicap depuis plusieurs années. Travail de fond avec certaines familles et mise en place de projets d'accueil individualisés.

Le CPB Nord-Ouest participe activement au groupe jeunesse du quartier 9 et à la mise en place d'actions. Participation à l'analyse de pratiques inter structures jeunesse en présence d'une psychologue pour :

- Partager des situations rencontrées par les structures jeunesse notamment des situations de jeunes en fragilités psy
- Renforcer les liens entre les différents professionnels
- Bénéficier d'un apport théorique, des outils cliniques et des éclairages concernant la perception du jeune dans son environnement

Rencontres tous les mois hors vacances scolaires (format de 2h).

Les 2 pôles multimédias du territoire (MQLT et CPB NO) accompagnent les jeunes dans leur recherche d'emploi (rédaction CV) et développent des projets collaboratifs qui rayonnent sur les quartiers.

les EQ.

- **Emploi** : Il serait intéressant également de prévoir une permanence PRE (Point Ressources Emploi) et de développer le travail engagé par les EQ avec les bailleurs sociaux concernant le travail des jeunes.

- Vigilance sur certains publics jeunes plus fragilisés, comment les accompagner ?

- **Comment construire un réseau Q3 et avec quels partenaires autour d'un projet jeunesse de territoire ?**

Espace public numérique/Accompagnement aux usages du numérique

La Maison de quartier la Touche et le CPB Nord-Ouest sont dotés d'un EPN et ont des actions en direction de tous les publics, ils disposent d'imprimantes 3 D.

La Maison de quartier de la Touche :

Ressources : Importance du nombre de personnes mobilisées dans l'accompagnement aux usages : le permanent est accompagné de 7 stagiaires et 8 bénévoles bénéficiant de séances thématiques et de formations (2020).

Accueil : les ateliers sont proposés en semaine ouvrée et en horaires décalés, avec des événements proposés en partenariat.

Les sujets d'intervention : l'éducation au numérique, l'initiation à internet, les projets de fabrication numérique, l'écologie, les libertés numériques, les formations, l'expression citoyenne.

Public spécifique : Mise en place d'un partenariat pour accueillir un groupe composé de jeunes porteurs de handicap psychique, avec les psychologues du CMP rattaché à l'hôpital Guillaume Reignier.

- **La bibliothèque de Verdun ne développe pas d'action spécifique sur ce volet. Il serait intéressant de voir si des besoins existent.**

Le pôle multimédia de La MQ La Touche :

Souhaite disposer d'ordinateurs portables, de tablettes, et de smartphone professionnel. Il est reconnu dans ses actions pédagogiques, ses projets culturels, écologiques, et d'expression. L'objectif est d'améliorer son articulation avec les autres lieux ressources dans le domaine de l'e-inclusion et de l'aide aux démarches, qui ne sont pas son cœur d'activité. Souhait de développer une expertise, des ateliers et des propositions autour du croisement entre écologie et numérique, notamment autour de "la sobriété numérique".

L'éloignement des publics constatés pendant la période pandémique de 2020 conduit l'espace à vouloir développer toutes les pratiques permettant :

- aux usagers de retrouver "chez eux" les éléments vus pendant les séances, pour ne pas se sentir perdus seuls face aux outils
- de diffuser plus largement les offres de formation et d'accompagnement
- d'habituer le public à utiliser des ressources en

Parité : fréquentation des adhérents de – de 15 ans majoritairement masculins, tandis que les adhérents de + de 60 ans sont majoritairement féminines.

Équipement : ordinateurs fixes, sonorisation, vidéoprojecteur, tablettes tactiles, matériel de fabrication numérique.

Partenariats nombreux avec des événements et structures de toute la ville. EPN reconnu pour son expertise pédagogique sur les cultures du numérique et la fabrication numérique.

Le CPB Nord-Ouest :

Pôle Multimédia qui ne bénéficiait pas d'un équivalent temps plein pour assurer de larges actions de permanence et de création d'ateliers d'accompagnement. L'animateur intervient sur les vacances scolaires (stages). Le projet EPN est porté de manière transversale (enfance/jeunesse). Sont proposées des activités et de l'accueil en semaine, durant les vacances scolaires et le WE. De nombreuses activités sont organisées autour de la ludothèque, de l'activité lecture et du jeu vidéo avec un rayonnement régional sur ce dernier sujet.

Le CPB nord-Ouest est régulièrement fréquenté par des jeunes en situation de handicap depuis 2018. Il organise des activités et sessions autour des usages des réseaux sociaux, de la Musique Assistée par Ordinateur.

La bibliothèque des Champs-Manceaux :

- 6 Postes informatiques en libre-service à disposition du public et 6 h d'ateliers hebdomadaires proposées autour du numérique. **Un poste de conseiller numérique à partir de début 2022.**

L'espace social commun des Champs-Manceaux : important lieu d'accompagnement des démarches en ligne et de l'échange entre acteurs des médiations numériques, dans le cadre du projet e-inclusion (2017/2020). Conseillers numériques et opérationnels à compter début 2022.

ligne, afin de sortir de l'isolement en cas de nouveau confinement

L'association Bug : a développé une importante expertise dans le montage de visio-conférences et de création de vidéos didactiques durant la pandémie. Elle pourrait être un fournisseur de solutions et méthodes pour combiner présence physique/contenus numériques en lien avec les lieux ressources du quartier.

L'ESC Champs Manceaux : aide aux démarches, e-inclusion. Celui-ci a développé une offre importante et expérimentale de face à face avec des médiateurs socio-numériques. Le CCAS Poursuit cet objectif en 2021 et bénéficiera de médiateur formés début 2022.

Les passerelles et la coopération entre les équipements associatifs comme le Pôle Multimédia de la Touche, le CPB NO et l'espace social commun sont donc très importantes à soutenir afin de pouvoir accompagner les publics dans leur progression d'usage (de la démarche d'urgence en ligne à l'autonomie).

Le CPB Nord-Ouest a beaucoup de projets et de propositions pour mobiliser les jeunes au travers de leurs médias. L'expérience de la période de confinement l'amène à rechercher des formes autour de l'e-inclusion, ce qui est à encourager. À noter que l'équipe de médiateurs numériques du cercle Paul Bert s'enrichit par le recrutement d'un conseiller numérique notamment présent au CPB Nord-Ouest à compter de 2022.

L'association du Bourg L'Eveque souhaite développer un atelier multimédia mais se heurte à des difficultés techniques et doit positionner son offre en fonction de l'offre quartier déjà existante pour développer la complémentarité et répondre aux besoins avérés des habitants.

Égalité, diversité et lutte contre les discriminations

- Points forts et opportunités

Présence de l'association Ouest Trans

Soutenir et rendre visibles sur ce quartier toute action en faveur de l'égalité, de la diversité et de la lutte contre les discriminations

Prévention de la délinquance

- Points forts et opportunités

Service Police Domaine Municipal alerté et vigilant.

-Dans une logique préventive, passage du relais et des Noz'ambules à St Cyr.

- Prise de contact du Relais avec les personnes en errance concernant la réglementation sur les chiens et la consommation d'alcool.

- Cellule de Veille mise en œuvre sur les Q9 et Q3 et concertation selon besoin avec les commerçants.

- Passage de la Police Municipale sur la dalle Bourg-L'Evèque, quai Saint-Cyr et parc Saint-Cyr.

- Points faibles et de vigilance

Les faits relevés : pratique de la mendicité de personnes en errance qui génère un sentiment d'insécurité (Dalle Bourg- L'Évêque), Regroupement de jeunes lycéens et étudiants avec alcoolisation (St Cyr Moulin du Comte), groupes de jeunes issus d'autres quartiers qui peuvent commettre des incivilités voire de la violence et des vols sur les commerces Boulevard de Verdun (métro Anatole- France, MQ La Touche). La MQ La Touche est isolée et constate le manque d'acteurs et de professionnels jeunesse sur le quartier. **Présence ponctuelle du service médiation OPTIMA.**

Déambulation sur le quartier vécu par un animateur et deux services civiques de la MQ La Touche sur la saison 2020/2021. Démarche à l'arrêt depuis juillet 2021.

L'association du Bourg l'Évêque constate l'utilisation des toilettes école Papu comme toilettes publiques par les personnes en errance et des jeunes. De fortes dégradations constatées.

Ressources du quartier

Équipements de quartier et ressources :

- Théâtre MJC La Paillette
- MQ La Touche
- CPB Nord-Ouest
- Pôle culturel de loisirs et sportif site Papu
- CPB Centre : section Bridge
- Avenir de Rennes : Association sportive Basket (en lien E2R) et gym (Gymnase St Cyr).

Les associations de quartier :

- ASL : Association des habitants du quartier La Touche

Culture :

- L'association Bourg L'Évêque
- L'ADEC pôle du Théâtre Amateur.
- Péniche Spectacle
- Institut Confucius
- Jardin Moderne
- Mouvances

Enfance, jeunesse :

- Crèche Papu : crèche municipale
- Halte-crèche Croch'Mahon : crèche associative.
- Crèche M'Ti Moun : crèche associative
- LAEP Papot'Jwe (ASFAD)
- Espace-jeux R. Prévert (AREJ)
- Espace-jeux la Touche (AREJ)
- Crèche 1.2.3 Soleils : crèche privée d'entreprises
- Micro-crèche Koala Kids (12 rue de Brest)
- Micro-crèche Les Jardins d'Emile (mail François Mitterrand)
- Micro-crèche Piccolino (avenue Germain du Lac)
- Micro-crèche Piccolino (rue Jules Maillard de la Gournerie)
- École privée Sainte Marie
- Groupe scolaire : École de l'Ille
- Joseph Lotte accueil d'enfants handicapés sur périmètre élargi
- Résidences étudiantes : Bd de Verdun, rue Papu
- EPNAK : Etablissement et Services de la Réadaptation Professionnelle
- Groupe scolaire : École Moulin du Comte
- École privée : École Maria Montessori.
- L'Agrocampus : rue de Saint-Brieuc

Entraide, solidarité, santé :

- Les Maisons de la Touche : EHPAD
- **Pôle médical sur la Touche : Site Simone de Beauvoir** : il est constaté une importante présence de cabinets médicaux privés
- **Pôle Social**
- **ASFAD Brocéliande**
- **L'Escale** : centre de soins addictologie.
- **L'Abri** : rue Papu
- **Habitat Humanisme (Pension de famille Marie Heutaut)** : 54 rue Papu
- **Foyer Jeunes Travailleurs** : rue de Brest
- **Groupe d'entraide mutuelle (GEM) L'Antre 2** (jeunes adultes en situation d'isolement suite à des troubles psychiques)
- **Maison de retraite St Cyr et Résidence Léon Grimault** (EHPAD)

- **Bail glissant** Bd Marbeuf : Logements attribués à des personnes demandeuses du droit d'asile (suivi Foyer Guy Houist) et à des femmes en situation de rupture (suivi ASFAD)
- **Le Terrain des Gens du Voyage** (ZAC Champeaux)
- **CLPS** : Centre de formation et d'insertion professionnelle.

GLOSSAIRE

AGEQ	Associations Gestionnaires d'Équipements de Quartier
DAJE	Direction Associations jeunesse Egalite (Ville de Rennes)
EQ	Équipement de Quartier
FRMJC	Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture
MQ	Maison de Quartier
MQLT	Maison de Quartier La Touche
CPB NO	Cercle Paul Bert Nord-Ouest
SMAE	Service Médiation et Action Éducative (Ville de Rennes)
DS	Direction des Sports / Secteur Vie Sportive Ouest (Ville de Rennes)
IRIS	Ilots Regroupés pour l'Information Statistique
ESC	Espace Social Commun
EPN	Espace Public Numérique
CSP	Catégorie Socio-Professionnelle
ACM	Accueil Collectif de Mineurs
CLAS	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
DEE	Direction Enfance Éducation
DPE	Direction Petite Enfance

Des associations engagées dans la démarche participative d'actualisation des chartes de la cohésion sociale

Liste non exhaustive, à compléter au cours de la démarche

- **Maison de Quartier la Touche** : contact@mqlt.fr
- **Peniche Spectacle** : penichespectacle@wanadoo.fr
- **Association du Bourg l'Évêque** : contact@assobourgleveque.org
- **CPB Nord-Ouest** : nord-ouest@cerclepaulbert.asso.fr
- **La Paillette** : accueil.mjc@la-paillette.net
- **L'Antre 2** : gemlantre2@yahoo.fr
- **Co-animateur Conseil de quartier Q3**
- **We Ker** : contact@we-ker.org
- **SEA Le Relais** : sea-siege@sea35.org

Charte territoriale

Ville, associations et acteurs
de la cohésion sociale

2023

QUARTIER
BOURG L'EVESQUE
LA TOUCHE
MOULIN DU COMTE

* **La fabrique citoyenne**

 Ville de
RENNES